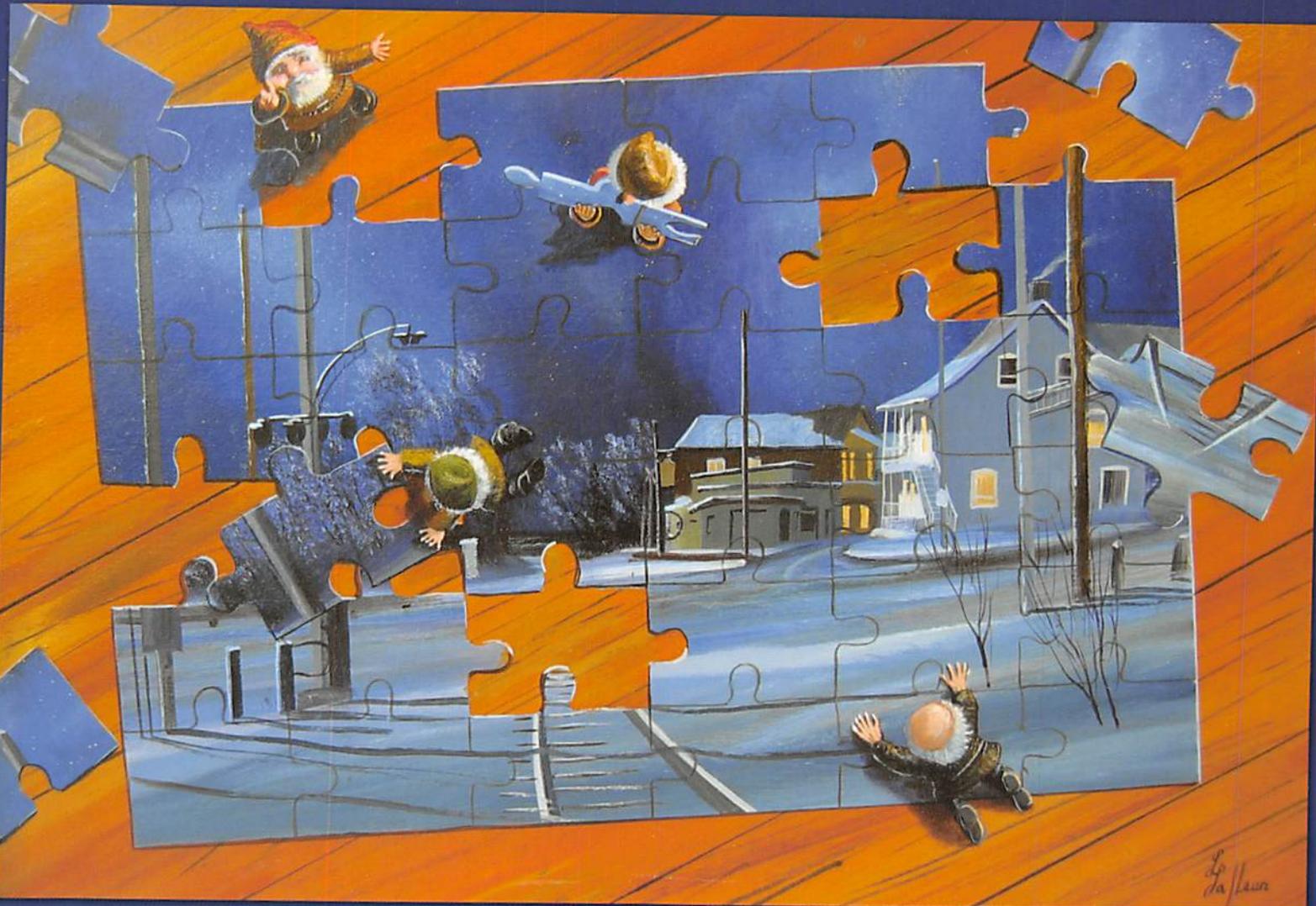


R E V U E
d' **HISTOIRE**
de **Charlevoix**

Numéros 53 - 54

Octobre 2006



«Au lieu de rire, venez donc nous aider!»

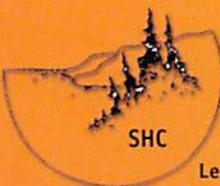
CHEZ VEILLEUX: AU COEUR DU CENTRE-VILLE DE LA MALBAIE

**Cahier
spécial**

RADIO  **, UNE VOIX
POUR CHARLEVOIX (1986-2006)
20 ANS D'HISTOIRE**

MENT PATRIOTE ET LA RÉGION DE CHARLEVOIX

Numéros
53-54



La Société d'histoire de Charlevoix

Le logo évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Félix-Antoine Savard: la mer, la terre et la forêt.

Membres corporatifs (1000\$ et plus)

HYDRO-QUÉBEC | POWER CORPORATION DU CANADA

Membres bienfaiteurs à vie (500\$ et plus)

Alarmes et
Extincteurs Charlevoix
Auberge La Maison Otis
Auberge La Pinsonnière
Yvon Bellemare
et Janine Tourville
Jean-Pierre Bouchard
Martin Brisson
Janet C. Casey
Casino de Charlevoix
Rémi Clark
Corporation municipale
de l'Île-aux-Coudres

Bruno Côté
Marc DeBlois
Yolande et Pierre Dembowski
Domaine Forget
Fondation René-Richard
Abbé Bertrand Fournier
Georges Fournier
Raymond Gariépy
Anne-Marie L'Abbé Groulx
M. et Mme Leslie H. Gault
Léonard et Aurore Gauthier
Fernand Harvey
Hydro-Québec

Imprimerie de Charlevoix Inc.
Fernand Labrie
Laurent Lafleur
Paul et Rita Lafleur
Pierre Legault
L'Héritage canadien
du Québec
Ghislaine et Claude Le Sauter
Petites Franciscaines de Marie
Guy Paquet
André P. Plamondon
Maurice Potvin
Gilles Poulin

Diane et Jean-François Sauvé
Réjeanne Sheehy
Walter et Mary Schatz
Yolande Simard-Perrault
Rita Smookler-Simard
Huguette Tremblay
Jean Tremblay
Louis Tremblay
Louis-Marie Tremblay
et Yvette Froment
Ville de Clermont
Ville de Baie-Saint-Paul
J.C. Roger Warren

Membres bienfaiteurs (100\$ à 499\$)

Abitibi-Consolidated
Alimentation Lapointe et Frères
Auberge Petite Madeleine
Rosaire Bertrand
Léonce Brassard
Paul-André Carpentier
Francine Castonguay-Laurin
Marc Desmeules
Johanne Desrochers

Geneviève Dufour
Julien Dufour
Marcel Dufour
Simone Éthier-Clarke
André Gervais
Antonio Gaudreault
Alain Lapointe
René Martin
André Maltais

André Morin
Les Nids Douilllets
Hélène et Jean Pelletier
Léo Letarte
Jean-Paul Robidoux
Lorraine Rochette
Martin Rochette
Céculie Simard
Claude St-Charles

Georges Stein
Gilles Tremblay
Jean-Maurice Tremblay
André Trotier
Lucie Vanier-Vincent
Benoît Warren

Membres de soutien (50\$ à 99\$)

ABS Photo
Arthur Beaulieu
Louis Bhérer
J. Bruno Blackburn
Madeleine Boies-Fortier
Bernard Bouchard et
Micheline Dufour
Guy Bouchard
Lyne Brassard
Ulysse Brassard
Paul-Eugène Cantin
Paul-Émile Carrier
Claude L. Casgrain
Micheline et René Cayer
Henri Chaperon
Hénédine Couturier
Martial Dassylva
Antoine Desgagnés
Donald Desgagnés
Germain Desmeules
Claude Despins
Lionel Didier-Tremblay
Gérard Doyon
Philippe Dubé
Suzanne Duchesne

Candide Dufour
Jacques Dufour
Louis Dufour
Louis-Philippe Filion
Luc Filion
Hélène Fortier
Régis Gagnon
Pierre Gaudreault
Léonce Gauthier
Janine Gauthier
Pierre Gauthier
Serge Gauthier
Yvon et Élisabeth Gauthier
Hermann Gilbert
Magella Girard
Louisette Giroux
Bruno Gobeil
Guy Godin
Claudette Harvey
Christian Harvey
Gaudias Harvey
Robert Harvey
Michelle Harvey-Poliquin
Viva Harvey
Esther Jean

Raymond Labbé
Lucille Lafond-Colombeau
Claude Lapointe
Fernand Lapointe
Réal Lapointe
Guy Le Rouzès
Robert Marcotte
Pierre G. Martel
Xavier Maldague
François Maltais
André Michaud
Réjane Michaud-Huot
René Moisan
Georges Otis
Gaston Ouellet
Laurent Ouellet
Jean-Denis et Marthe Paquet
Jean-Pierre Paquet
Thérèse Paquette-Goyer
Denis Patenaude
Yvon Racine
Adrien L. Ringuette
Gontran Rouleau
Pierre-Paul Savard
Raymond Sylvestre

Municipalité de
Saint-Aimé-des-Lacs
Denise Terrault-Duguay
Sébastien Thibeault
Abbé Adalbert Tremblay
Carole Tremblay
Francis A. Tremblay
George-Étienne Tremblay
Gilles Tremblay
Jean-Marie Tremblay
Marc-Adélar Tremblay
Raymond Tremblay
Suzanne Tremblay-Bachand
Julie Tremblay-Bélanger
Thérèse Tremblay
Claude et Jeannine Tremblay
Denis Tourangeau
Gilles Turcotte
Jean-Luc Turcotte
Bernadette Veilleux
Ville de La Malbaie
Zaurini et Associés

PRÉSENTATION

Revoilà pour vous, chers lecteurs et lectrices, une nouvelle édition de la *Revue d'histoire de Charlevoix* et pas la moindre! Ce numéro double (53-54) comprend des articles variés et un cahier spécial dont le contenu saura sans nul doute vous intéresser. Encore une fois vous pourrez y découvrir des volets peu ou pas connus de l'histoire de Charlevoix en ce beau mois d'octobre où les splendides couleurs de l'automne se pointent à l'horizon.

Le centre-ville de Malbaie abrite un commerce devenu une véritable institution depuis déjà près de 60 ans avec le Restaurant-Bar Billard Veilleux. Madame Laurence Harvey, femme du regretté Marcellin Maltais qui fut un employé chez Veilleux pendant quarante ans, nous offre un survol de l'histoire de ce salon de barbier se transformant au fil des ans en une salle de billard et même en un restaurant offrant les fameux hamburgers Veilleux. Nous remercions Madame Harvey pour ce témoignage inédit et coloré.

Ce numéro se poursuit avec un article consacré à l'histoire des Patriotes dans Charlevoix. À l'occasion de la Journée nationale des Patriotes, le 22 mai dernier, j'ai présenté une conférence à La Malbaie dont l'objectif était de mieux faire connaître l'influence de ce mouvement dans notre région. Une version remaniée du texte de la présentation vous est ici offerte comprenant en plus quelques détails supplémentaires ajoutés depuis cette date.

Le Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie dessert, depuis 1942, l'est du comté de Charlevoix. Un texte décrit dans les pages du présent numéro l'histoire de cette institution et de sa Fondation – qui fêtait l'an dernier ses vingt ans – dont le travail a tant contribué à la modernisation de ses équipements.

Les Québécois ont tout récemment redécouvert la valeur culinaire de l'agneau, dont la chair est demeurée si longtemps mal-aimée. Un article décrit ici la transformation de l'élevage du mouton dans Charlevoix d'une production de laine à bientôt – faut-il l'espérer! – produit d'appellation contrôlée. L'histoire est en marche.

De plus, la *Revue d'histoire de Charlevoix* est heureuse de vous présenter un cahier spécial retraçant l'histoire de la station radiophonique CIHO-FM de Charlevoix qui fête déjà cette année ses vingt ans d'existence. Il s'agit d'une occasion de bien marquer toute l'importance de l'arrivée de cette radio, en 1986, dans le paysage médiatique de la région.

Plusieurs nouvelles publications relatives à la région ont été éditées depuis quelques mois. Serge Gauthier nous offre ici une présentation de cette production avec la traditionnelle chronique du livre offrant quelques indications précieuses sur les nouveautés en librairie portant sur Charlevoix.

En terminant, le précédent numéro consacré à l'histoire du chemin de fer a été un grand succès; cette édition est aujourd'hui totalement épuisée. Alors, il est toujours préférable de s'abonner à la *Revue d'histoire de Charlevoix* afin de s'assurer de ne pas manquer un de ses numéros.

D'ICI LÀ, BONNE LECTURE!

CHRISTIAN HARVEY

Directeur de la *Revue d'histoire de Charlevoix*



GRAND TIRAGE 2006 au profit de la *Revue d'histoire de Charlevoix* «Au lieu de rire, venez donc nous aider!»

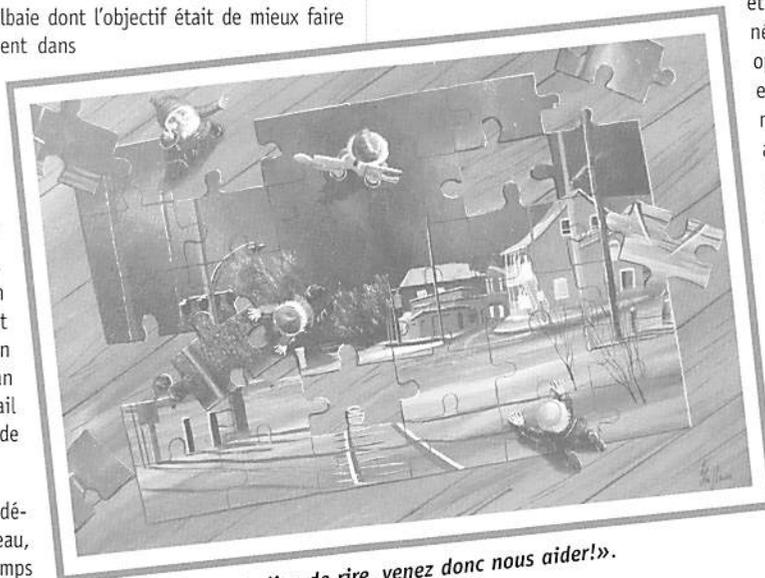
C'est une oeuvre de l'artiste Laurent Lafleur intitulée «*Au lieu de rire, venez donc nous aider!*» qui fait l'objet du Grand tirage annuel de la Société d'histoire de Charlevoix pour 2006. Il faut noter que les profits de ce tirage seront entièrement utilisés pour la production de la *Revue d'histoire de Charlevoix*. C'est donc grâce à ce tirage que vous pourrez encore lire et parcourir votre *Revue d'histoire de Charlevoix* au cours de la prochaine année car cet apport financier est essentiel à la survie de notre seul périodique culturel typiquement charlevoisien. En effet, ce ne sont pas les subventions gouvernementales qui permettent à notre *Revue d'histoire de Charlevoix* de continuer d'exister mais bien **votre appui**. Notre Conseil d'administration espère donc encore que de nombreux membres de notre Société d'histoire de Charlevoix vont contribuer afin de nous aider par l'achat d'un (ou de plusieurs) billets au coût de 20\$ l'unité. Plus de 300 billets sont actuellement en circulation

et votre appui est plus que jamais nécessaire à la réussite de cette opération. Un bon de commande est joint au présent envoi, de même qu'une enveloppe pré-adressée. Nous comptons sur votre engagement et comme les lutins du tableau de Laurent Lafleur vous y invitent, posez donc ainsi votre pièce au grand casse-tête de l'histoire de Charlevoix et «*Au lieu de rire, venez donc nous aider!*». N'oubliez pas de commander rapidement car le tirage aura lieu le 15 décembre 2006 et les billets s'envolent très vite!

MERCI À L'AVANCE!

SERGE GAUTHIER

Président de la Société d'histoire de Charlevoix



«Au lieu de rire, venez donc nous aider!».

TABLE DES MATIÈRES

CHEZ VEILLEUX: AU COEUR DU CENTRE-VILLE DE LA MALBAIE	2
LE MOUVEMENT PATRIOTE ET LA RÉGION DE CHARLEVOIX	6
RADIO CIHO-FM, UNE VOIX POUR CHARLEVOIX (1986-2006) 20 ANS D'HISTOIRE	9
LES RÉOLUTIONS PATRIOTES ADOPTÉES LE 25 JUIN 1837	21
LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-JOSEPH DE LA MALBAIE	22
L'ÉLEVAGE DU MOUTON DANS CHARLEVOIX, D'HIER À AUJOURD'HUI	23
CHRONIQUE DU LIVRE	24



Par **LAURENCE HARVEY** avec la collaboration de **SERGE GAUTHIER** et de **CHRISTIAN HARVEY**

CHEZ VEILLEUX: AU COEUR DU CENTRE-VILLE DE LA MALBAIE

NOTE DE LA RÉDACTION: Laurence Harvey de La Malbaie, épouse de Marcellin Maltais (décédé en 2006) qui a travaillé 40 ans Chez Veilleux à La Malbaie, a voulu raconter l'histoire de ce sympathique établissement. Elle a ainsi colligé ses souvenirs que nous vous livrons ici.

Je voudrais d'abord nommer les personnes qui ont participé à l'histoire de Chez Veilleux de La Malbaie. Au début, dans les années 1930, c'est une salle de billard surtout. En ce temps-là, Joseph Carré possède un salon de coiffure pour hommes sur la rue Saint-Étienne (situé dans l'actuel édifice du notaire Roger Néron). Sa femme, Rose-Anna Harvey aidée par sa nièce Fernande Simard, tient alors un petit comptoir lunch sur place. Elles y vendent des sandwiches, des boissons gazeuses embouteillées dans la région (orangeade et Cream Soda Harvey). La bouteille de Coke coûte 25 cents, la tasse de café est à 10 cents, les bonbons à 1 cent et les lunes de miel à 5 cents! Il y a une table de billard au fond de la salle.

Mais, Joseph Carré tombe bientôt malade d'une pneumonie qui ne guérit pas et il en meurt. Sa femme reste seule pour gérer l'établissement. Elle engage alors des barbiers-coiffeurs pour succéder à son mari, mais ils ne gardent pas longtemps cet emploi. C'est Alexandre Tremblay, barbier-coiffeur de Pointe-au-Pic et ami de Rose-Anna, qui lui présente Elzéar Veilleux, un homme célibataire originaire de Lévis. C'est un bel homme, lui-même barbier-coiffeur, voulant s'établir dans Charlevoix. Il est patient, doux, toujours joyeux. Il prend donc le salon de coiffure en main et il épouse bientôt Rose-Anna Harvey, veuve de Joseph Carré. C'est le début de Chez Veilleux.

Rose-Anna Harvey a un peu d'argent. Elle souhaite acheter la bâtisse où se trouve le commerce Chez Veilleux. Toutefois, le propriétaire de l'édifice, l'abbé Joseph Perron de Saint-Irénée, ne veut pas vendre. Pendant ce temps, Georges Cauchon, menuisier et contracteur, construit un nouvel édifice au 60 de la rue de l'église à La Malbaie. Elzéar Veilleux loue alors le sous-sol de ce bâtiment où il installe son salon de barbier.



Marcellin Maltais et Laurence Harvey, jeunes mariés.

Collection: Laurence Harvey.

Comme Elzéar Veilleux aimait beaucoup les jeux, il achète deux autres tables de billard, ce qui en fait désormais un total de trois pour son établissement. Il organise des tournois de billard. Des trophées sont décernés aux meilleurs joueurs. À ce moment le propriétaire de Chez Veilleux a comme employés: Paul Tremblay, Marcellin Asselin, Fernand Simard, Ludger Harvey (au comptoir), Georges et Ghislain Carré, enfants de Rose-Anna, voient au ménage et à l'ordre.

Joseph Carré et une annonce publicitaire de son commerce.

Collection: Sylvie Carré (Photo) SHC (Annonce)



TABAC — CIGARES — CIGARETTES

— Articles de Fumeurs —

JOS CARRE

BARBIER — BARBER

LA MALBAIE, VILLAGE.

André Larouche (qui a longtemps été assureur) de La Malbaie allait alors souvent jouer au billard Chez Veilleux quand il était encore «petit gars». Il raconte qu'Elzéar Veilleux avait une statue du Sacré-Coeur au fond de la salle comme porte-bonheur et comme paratonnerre. Il dit encore:

«Nous allions jouer au «pool», nous les petits, à 10 cents la partie avant que les «gros joueurs» arrivent. Monsieur Veilleux nous les faisaient regarder et il fallait les applaudir...»

Il y a eu de très bons joueurs de billard Chez Veilleux: Lucien Boulianne (98 boules), Roland Tremblay (Tino), Pit Girard (Eugène), Marcellin Maltais, Georges Girard, Laurent Belley, Poucette Larouche, Willie Girard.

Elzéar Veilleux était arrivé de Lévis avec une sauce «miracle» dont il se servait pour donner un bon goût à ses hamburgers. Les «Hamburgers Veilleux» sont bientôt si populaires que les clients viennent de Baie-Sainte-Catherine et de Saint-Hilarion pour en manger sur place à La Malbaie. Selon Marcellin Maltais, la sauce arrivait «en boule» et il fallait la râper puis la faire fondre dans l'eau très chaude. Avec les années, les compagnies distributrices ont plutôt vendu une sauce en poudre. Aujourd'hui, cette sauce est toujours vendue chez les «marchands en gros».

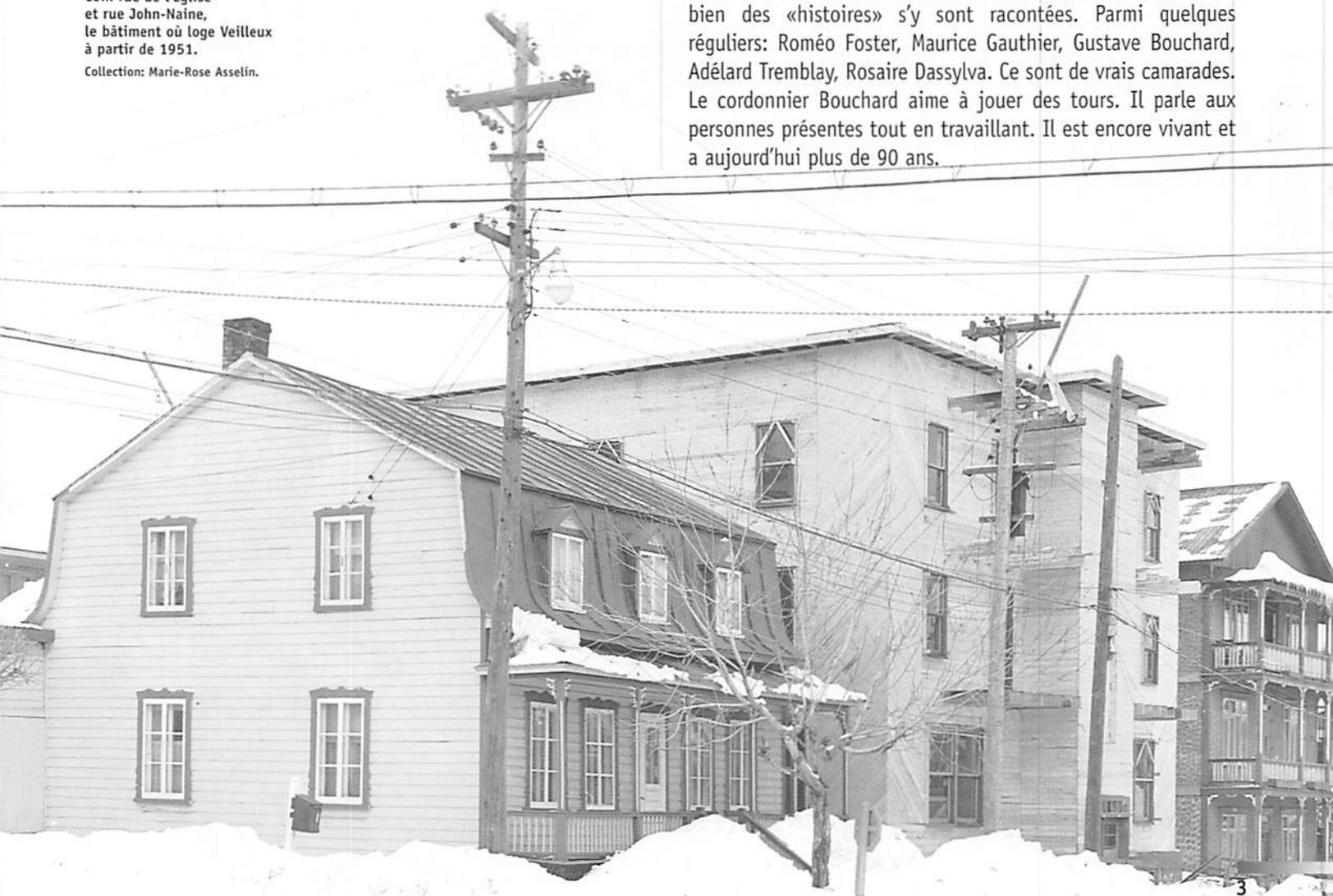
Coin rue de l'Église
et rue John-Naine,
le bâtiment où loge Veilleux
à partir de 1951.

Collection: Marie-Rose Asselin.

Après le décès d'Elzéar Veilleux, Georges Cauchon est propriétaire de la bâtisse et il prend la direction de la salle de billard «Chez Veilleux». Il loue le salon de coiffure à Paul Perron et à son fils Raymond. Ces hommes étaient remplis de joie de vivre. Ils s'intègrent facilement à l'atmosphère du commerce Chez Veilleux. Ludger Harvey et son fils travaillent à la salle de billard. En 1962, Georges Cauchon engage Marcellin Maltais. Très sportif, aimant les divertissements et les jeux, Marcellin Maltais chante souvent en travaillant. En ce temps-là, les femmes ne jouent pas au billard et elles doivent rester au comptoir. Par ailleurs, lorsque les joueurs (les jeunes surtout) deviennent parfois un peu agressifs, Marcellin Maltais sait les adoucir. En 1963, Chez Veilleux compte six tables de billard.

À cette époque, Marc Girard, engagé en 1963 par Georges Cauchon apporte beaucoup à la jeunesse de La Malbaie. Il ne compte jamais ses heures. Il sait parfois aider les jeunes en difficultés. Il vend des «pool» (des gageures) de hockey et de balle dans ses temps libres. Avec l'argent amassé, il achète un lance-balle et organise des jeux.

Après l'incendie du magasin Ferron de la rue Saint-Étienne de La Malbaie (en 1982), Jean-Paul Bouchard, cordonnier, loue un local Chez Veilleux, juste en face de celui des barbiers. Le lieu devient un point de rassemblement. L'atmosphère est joyeuse et bien des «histoires» s'y sont racontées. Parmi quelques réguliers: Roméo Foster, Maurice Gauthier, Gustave Bouchard, Adélar Tremblay, Rosaire Dassylva. Ce sont de vrais camarades. Le cordonnier Bouchard aime à jouer des tours. Il parle aux personnes présentes tout en travaillant. Il est encore vivant et a aujourd'hui plus de 90 ans.



Marcellin Maltais racontait ces anecdotes:

- Paul Perron disait: Marcellin donne-moi un hamburger pas de viande! Quand il avait fini de manger, il lui donnait alors sa viande... Paul Perron disait alors: Maudit Marcellin!
- Maurice Belley demandait une demi-tasse de café pour 5 cents. Marcellin lui défendait de mettre les pieds dans la salle. Monsieur Belley disait: Marcellin tu me défends de mettre les pieds dans la salle mais pas la tête!

Puis, Georges Cauchon vend le commerce à Serge Fortin. En 1984, Serge Fortin ajoute au casse-croûte de nouveaux mets et un menu du jour. Il y a aujourd'hui dix tables de billard. Il y a encore des tournois, surtout l'hiver. Et, en 2006, même les femmes jouent au billard! Ce sont les deux enfants de Serge Fortin (Marc et Véronique) et sa femme Claudine Tremblay qui travaillent maintenant à la salle. Il n'y a plus de barbiers, ni de cordonnier, mais après plus de cinquante ans au centre-ville de La Malbaie Chez Veilleux prospère encore!

QUELQUES DATES DE L'HISTOIRE DE CHEZ VEILLEUX

VERS 1930:

Ouverture du salon de barbier de Joseph Carré dans la propriété du curé J.O. Perron (aujourd'hui notaire Roger Néron), sur la rue Saint-Étienne, à La Malbaie.

26 OCTOBRE 1931:

Mariage de Joseph Carré avec Rose-Anna Harvey.

29 OCTOBRE 1937:

Décès de Joseph Carré. Sa veuve fait par la suite la connaissance de Joseph-Elzéar Veilleux, un barbier de Lévis, qu'elle emploie pour la succession de son mari décédé.

6 FÉVRIER 1939:

Mariage de Joseph-Elzéar Veilleux avec Rose-Anna Harvey.

6 DÉCEMBRE 1950:

Alfred Cauchon vend à son fils Georges Cauchon «la moitié indivise» d'un terrain situé sur la rue de l'Église, à La Malbaie. Le site ne compte aucun édifice mais le plan indique «Projet de bureau».

22 NOVEMBRE 1951:

Alfred et Georges Cauchon contractent un emprunt hypothécaire de 41 000\$, probablement pour défrayer la construction d'un bloc appartement. Veilleux déménage son salon de barbier au sous-sol de l'édifice, espace toujours occupé jusqu'à aujourd'hui par le Restaurant-Bar Billard Veilleux.

28 FÉVRIER 1962:

Alfred Cauchon vend sa partie des droits sur le bâtiment à son fils Georges qui en devient le seul propriétaire.

24 MARS 1963:

Décès de Joseph-Elzéar Veilleux. Georges Cauchon voit, à la suite de la mort de Veilleux, directement à l'exploitation du commerce.

15 AOÛT 1968:

Marius Cauchon vend à Georges Cauchon la section voisine du lot dont il avait hérité de son père, Alfred Cauchon.

8 OCTOBRE 1976:

Vente de Georges Cauchon à Serge Fortin de l'édifice, du terrain ainsi que «tout l'équipement de restaurant et de salle de pools qu'on retrouve dans le restaurant exploité sous le nom de Restaurant Veilleux Enr».

MARS 1993:

Des investissements importants permettent de doubler la surface de l'établissement et de rajeunir la décoration intérieure.



Elzéar Veilleux et son célèbre hamburger. Une recette originale qui a fait le délice des clients de Chez Veilleux.
Collection: Sylvie Carré.





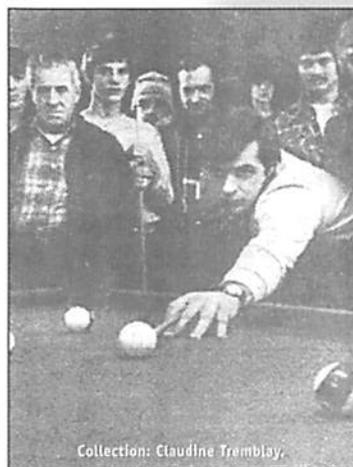
Georges Cauchon gère Chez Veilleux de 1962 à 1976.
Collection: Marie-Rose Asselin.



Raymond Perron,
barbier.
Photo: Pierre Rochette.



La salle de billard de Chez Veilleux a toujours été populaire au fil des ans.
Collection: Claudine Tremblay.



Collection: Claudine Tremblay.



Le cordonnier
Jean-Paul Bouchard.
Photo: Pierre Rochette.

Restaurant-Bar Billard Veilleux

Menu du jour
du lundi
au vendredi



Réservation
de groupe

64, rue de l'église, La Malbaie • 665-6233

Par CHRISTIAN HARVEY¹

LE MOUVEMENT PATRIOTE ET LA RÉGION DE CHARLEVOIX

«Un Canadien errant | Banni de ses foyers | Parcourait en pleurant | Des pays étrangers»

Un vieil homme un peu solennel entonne à *cappella* cette chanson aux accents patriotiques, les yeux traversés de larmes. Comme une souffrance transmise de père en fils depuis déjà quelques générations, une blessure difficile à cicatriser malgré le poids des années. «De quoi ça parle papa?», demande un jeune garçon présent. L'explication s'embrouille mais la signification profonde de ces événements dépasse la simple évocation de quelques dates et affirme qu'il y a là quelque chose de fondamental dont il ne faut pas oublier la portée.

Cette scène a lieu quelque part dans Charlevoix vers 1960. Pendant longtemps, l'un des rares rappels du souvenir des Patriotes pour bon nombre de Charlevoisiens est demeuré cette chanson écrite par Antoine Gérin-Lajoie, en 1842 (intitulée *Un Canadien errant*) en souvenir des Patriotes déportés notamment en Australie à la suite de ces événements.

Pourtant le comté de Charlevoix (alors Saguenay) a vibré à sa manière à l'élan de contestation porté par le parti de Louis-Joseph Papineau. De cela, malheureusement, peu de traces dans la mémoire des Charlevoisiens et, même, il faut bien le dire, dans les livres d'histoire. Et pourtant. Remontons donc, le temps d'une évocation, sur les traces de cet appui de notre comté et de sa population au mouvement patriote de 1792 à 1838.

DU PARTI CANADIEN AU PARTI PATRIOTE (1792-1834)

Le mouvement de contestation du régime colonial mûrit entre 1792 et 1834 principalement sur le terrain du parlementarisme. Et cela, en raison de l'Acte constitutionnel de 1791 par lequel le Bas-Canada (le Québec d'alors) dispose d'une Chambre d'assemblée élue. Les Canadiens (c'est-à-dire ceux connus par la suite sous le nom de Canadiens français puis de Québécois) comptent du coup sur une institution pour défendre leurs droits et ainsi assumer leur indéniable avantage sur le plan démographique dans la colonie. À la faveur de ce renouveau institutionnel, des parlementaires regroupés sous le nom de Parti canadien – puis, à partir de 1826, de Parti patriote – se positionnent en tant que défenseurs des libertés politiques des Canadiens. Car bientôt, des tensions surgissent dans le cadre de ce «parlementarisme truqué». Comment les députés et la population de la région se positionnent-ils face au Parti canadien puis patriote? Voyons-y de plus près.

Un examen des débats parlementaires (1792-1838)² pour cette période démontre bien que le comté et sa population appuient (14 députés sur les 16 élus) le Parti canadien puis patriote exception faite du député James Fisher (1796-1800), votant la majorité du temps du côté de l'opposition, et de Joseph-Isidore Bédard (1830-1833), appuyant tantôt les uns tantôt les autres. Constatons toutefois que la carrière politique de ces deux derniers fut fort brève... À titre indicatif, avant de devenir officiellement Charlevoix en 1855, le comté électoral est connu sous le nom de Northumberland entre 1792 et 1829 puis de Saguenay à partir de 1830.

Qui sont ces représentants? Faisons-en un portrait. En 1792, deux députés sont élus pour le comté de Northumberland comme la loi le commandait à cette époque: Joseph Dufour, de l'île aux Coudres, et Pierre Bédard. Si le premier, de haute taille selon les témoins de l'époque, remplit un seul mandat, le deuxième connaîtra une longue carrière en politique. En effet, le député de notre région de 1792 à 1808 n'est nul autre que le chef du Parti canadien. Avant l'arrivée de Louis-Joseph Papineau, c'est Pierre Bédard qui dirige en quelque sorte les destinées de ce «parti» politique. En 1806, il fonde le journal *Le Canadien* devenu l'organe officiel du mouvement. Bédard subit même les foudres du gouverneur Craig qui l'expédie, en 1810, derrière les barreaux. Tous les députés ne sont certes aussi connus pour la période suivante. Quelques-uns pourtant méritent notre attention.

Le médecin et seigneur de Les Éboulements, Marc-Pascal de Sales Laterrière, est l'un de ceux-là. Il est député de Northumberland de 1824 à 1830, puis du nouveau comté de Saguenay de 1830 à sa démission en 1832, à la suite d'une autre nomination. Toutefois, il continue de défendre dans les décennies suivantes ses positions nationalistes s'opposant tour à tour à l'Acte d'Union (1840) et à la Confédération (1867). Son successeur, en 1832, se nomme André Cimon, un marchand de Baie-Saint-Paul. Il fait son arrivée en politique à une époque charnière de la vie politique bas-canadienne.

En effet, en 1834, le Parti patriote dépose ses fameuses 92 Résolutions, sorte de synthèse des divers griefs et des doléances énoncés à la Chambre d'assemblée depuis des années sans réponse des autorités coloniales. Que demande-t-on au juste? «No taxation without representation», en se référant à l'histoire de la Révolution américaine. Nous payons des taxes, nous voulons donc décider où les dépenser. Ainsi, les députés veulent voir au paiement des salaires et des pensions des fonctionnaires de l'État, un pouvoir exclusif du gouverneur anglais de la colonie.

D'ailleurs, il n'est pas rare de voir des pensions versées à des morts... Puis, il va s'en dire, la fonction publique représente une belle occasion de patronage! Qui plus est, le régime parlementaire du Bas-Canada comprend des institutions, formées de non-élus et ne devant rendre nullement de compte devant la Chambre d'assemblée, bloquant presque systématiquement des projets de lois du Parti patriote. La chose a assez duré. Une étape nouvelle est franchie avec le dépôt des 92 Résolutions.

1 Version remaniée d'une conférence présentée le 22 mai 2006 lors de la Journée nationales des Patriotes.

2 Voir site Assemblée Nationale du Québec comprenant une biographie de tous les parlementaires de 1792 à aujourd'hui: www.assnat.qc.ca

Certains patriotes réformistes s'opposent jugeant le document trop radical. Les Résolutions sont adoptées à la Chambre d'assemblée par 56 députés contre 23. Le deux députés du comté de Saguenay, André Cimon et le médecin François-Xavier Tessier, votent pour l'acceptation de ce document. La campagne électorale de 1834 devient rapidement une élection référendaire sur la question des 92 Résolutions entre les «révolutionnaires» et les «antirévolutionnaires». Louis-Joseph Papineau et la population du Bas-Canada se chargent de faire payer le prix politique aux opposants hors et dans le Parti patriote alors que 77 députés de la ligne dure, dont Cimon et Tessier, se font élire sur 88. Il ne manque plus qu'une étincelle pour que la situation s'embrace.

VERS UNE RADICALISATION DU MOUVEMENT PATRIOTE (1834-1837)

Devant les événements, Westminster dépêche Lord Gosford (1835-1836) au Bas-Canada afin de venir calmer les esprits sans pour autant ne jamais favoriser, malgré tous les salamalecs, de réformes véritables. Face à cela, le mouvement développe des actions hors du simple terrain parlementaire – il est difficile d'accroître son importance avec 77 députés en Chambre – afin de mobiliser la population du Bas-Canada contre les autorités coloniales notamment lors des réunions, des assemblées et des pétitions.

Rappelons qu'à partir de 1815, la direction politique du mouvement patriote se déplace progressivement vers la région de Montréal avec l'entrée en scène de Louis-Joseph Papineau, personnage défendant une position plus ferme ou «radicale» que ses prédécesseurs. La région de Québec devient alors en quelque sorte le siège de l'aile réformiste ou modérée du Parti patriote avec des personnalités comme Étienne Parent et John Neilson. Le comté de Saguenay, situé à plus de 400 kilomètres de Montréal, semble se démarquer en partie de la région de Québec. Cette réalité se perçoit dans une compilation réalisée par l'historien Gilles Laporte³ dénombrant, pour la période du 1^{er} janvier 1834 au 23 novembre 1837, quelques 16 activités (réunions, assemblées, pétitions) organisées par des patriotes dans la région comparativement à des comtés beaucoup plus peuplés comme Bellechasse (5), Portneuf (4), Québec rural (4), Lotbinière (2), Beauce (2) et Dorchester (0). Il n'y a que la ville de Québec avec 63 activités qui fait mieux. Comptant sur une large population d'anglophones, elle accueille aussi 174 activités loyalistes au cours de la même période. Nous ne voulons pas donner une valeur exagérée ou démesurée à ces données. Mais, nous voulons du moins expliquer dans une certaine mesure ces résultats par des enjeux propres à un milieu régional sans dénier il va sans dire un appui aux idées défendues par le Parti patriote. Pour cela, examinons deux événements révélateurs de cette participation plus active dans la région.

UNE ÉLECTION PARTIELLE TOUTE PATRIOTE EN 1836

Le 6 février 1836, une élection partielle se déroule dans le comté de Saguenay rendue nécessaire par le décès du député et médecin François-Xavier Tessier. Cette élection témoigne à la fois d'enjeux régionaux et nationaux.

En 1835, une pétition circule dans le comté demandant l'ouverture du Saguenay à la colonisation, et ce, au moment même où les terres se font de plus en plus rares dans l'arrière-pays charlevoisien. D'autres objectifs motivent eux aussi cette démarche. Des marchands de bois de La Malbaie dont Thomas Simard et surtout Alexis Tremblay dit Picoté désirent tirer partie de l'ouverture du Saguenay afin de voir fleurir leurs affaires. Ce

sont d'ailleurs eux qui font circuler cette pétition. En somme, le Saguenay et son imposant couvert forestier sont alors le marchepied dans le développement de l'industrie du bois dans la colonie. Une réserve jugée presque inépuisable. Bien chanceux celui qui pourra le premier s'en porter garant. Déjà, Alexis Tremblay Picoté prend une avance dans ce dossier ayant tissé des liens avec l'homme d'affaires William Price qui lui permet d'avoir accès aux capitaux et surtout à un important marché d'exportation de bois vers l'Angleterre afin d'écouler le bois produit sur ses chantiers dans Charlevoix. Voilà donc un dossier régional majeur auquel les députés désirant se faire élire doivent répondre.

À cet effet, le discours économique du Parti patriote se veut résolument très critique à l'égard de monopoles comme celui du Domaine du Roi sur le territoire de la région du Saguenay empêchant du coup la colonisation par des Canadiens. Ainsi donc, Alexis Tremblay dit Picoté appuie officiellement le candidat Charles Drolet, un proche de Louis-Joseph Papineau, à l'élection de février 1836. Le candidat se présente comme le défenseur de cette pétition et de ce plan de colonisation du Saguenay. Son opposant, lui aussi de l'aile plus radicale du Parti Patriote, se nomme Robert-Shore-Milnes Bouchette (ironiquement son père lui avait donné comme prénom le nom d'un gouverneur bas-canadien). Charles Drolet l'emporte mais le projet devra attendre quelques temps. À la mi-mars 1836, le gouverneur Gosford rejette le plan de colonisation. Cela n'est guère surprenant de la part de ce personnage.

D'ailleurs, en cette année 1836, le Conseil législatif vient d'annuler une loi votée par la Chambre d'assemblée concernant l'éducation. En signe de protestation, les députés patriotes refusent de se présenter en Chambre et le quorum nécessaire au bon fonctionnement n'est pas atteint paralysant du coup toute activité politique. Un malheur n'arrivant jamais seul, l'événement politique majeur tant attendu – plus de 3 ans – survient au début de l'année 1837: la réponse aux fameuses 92 Résolutions. L'onde de choc sera importante au Bas-Canada.

UNE ASSEMBLÉE PATRIOTE À LA MALBAIE EN 1837

En avril 1837, les Résolutions Russell sont connues au Bas-Canada. Quatre résolutions provoquent particulièrement la colère du camp patriote: le refus d'un Conseil législatif élu, le refus d'accorder un gouvernement responsable, le maintien de la British American Land Company et la possibilité pour le gouverneur d'utiliser les revenus publics sans l'accord de la Chambre d'assemblée. Face aux Résolutions Russell tout un mouvement d'opposition se forme au Bas-Canada et voit à l'organisation d'activités.

Le 7 mai 1837, une première assemblée se tient à Saint-Ours donnant le ton à des événements analogues dont la plupart dans la région de Montréal. On renouvelle son appui à la Chambre d'assemblée, seul organe représentatif et légitime du peuple canadien. On y propose différents modes d'action comme le boycott des produits anglais (dont l'alcool!) afin de faire bouger les autorités coloniales. Devant l'ampleur du mouvement d'opposition, le gouverneur Gosford interdit, le 15 juin 1837, la tenue d'assemblées publiques en demandant aux magistrats et aux chefs de milice de mettre de l'ordre dans la colonie. Pourtant, une assemblée patriote se tient, le 25 juin 1837, à la porte de l'église de La Malbaie à la suite de la messe dominicale.

3 Voir le très intéressant site internet de l'auteur: cgi2.cvm.qc.ca/glaporte/

Dans un premier temps, on nomme les personnes suivantes à titre de responsables:

PRÉSIDENT: Louis Tremblay, frère d'Alexis Tremblay dit Picoté.

VICE-PRÉSIDENT: Thomas Simard, marchand de bois de La Malbaie et bras droit d'Alexis Tremblay dit Picoté.

SECRÉTAIRE: Charles-Herménégilde Gauvreau, notaire La Malbaie.

Le président, Louis Tremblay, fait un discours puis l'assemblée débute. Les résolutions adoptées lors de cette activité sont parues dans le journal *Le Libéral* du 31 octobre et du 10 novembre 1837.

Personnes qui ont participé à cette assemblée:

Joseph Audet dit Lapointe*, Ansiarque Bhérer, Pierre Bilodeau, Dominique Bouchard, Jean Bouchard, Louis Bouchard, François Boulianne*, Félix Brassard, Joseph Brassard, Docteur Claveau, Timothée Dufour (père), Augustin Gagnon, Jacob Gagnon, Magloire Gagnon, Vital Gaudreault, C. H. Gauvreau (notaire), Antoine Guay, Pierre Harvey (fils), André Harvey*, Ignace Murray*, Jean-Baptiste Pépin dit Lachance, Bazile Savard, Philippe Savard, Thomas Simard (marchand de bois)*, Édouard Tremblay (Notaire), Louis Tremblay*, Louis Villeneuve*.

Que penser de cette assemblée patriote à La Malbaie? Il est clair selon nous, en vérifiant la liste des participants, qu'il est possible d'établir un lien direct entre l'organisation de l'événement et la suite mieux connue de l'histoire de la colonisation du Saguenay; que l'on peut y voir une forme de dénonciation des Résolutions Russell mais aussi une réprobation à l'encontre du gouverneur de la colonie et de sa volonté de ne point tenir compte de la pétition soumise à son attention. Le 23 septembre 1837, la Société des Vingt et un est officiellement formée et l'on remarque la présence de 7 de ses 21 actionnaires (le tiers) à l'assemblée patriote (voir noms avec astérisques*). Voilà un fait qui confirme ce lien entre les intérêts des marchands de La Malbaie et la cause patriote. Quelques-uns d'entre eux subiront des représailles face à cette participation en perdant notamment leur poste dans la milice de leur paroisse. Bientôt, le vent de contestation prend d'autres formes, plus violentes, celles des événements connus sous le nom des rébellions de 1837-1838.

LES RÉBELLIONS DE 1837-1838

Les épisodes armés de 1837-1838 connus sous le nom des Rébellions se concentrent principalement dans quelques villages de la région de Montréal, puis le long des frontières américaines. Les combats se résument à une résistance face aux mandats d'arrêt lancés par les autorités coloniales contre les dirigeants patriotes. Le 23 novembre 1837, c'est la victoire de Saint-Denis sous la direction de Wolfred Nelson. La chance ne sourit toutefois pas aux Patriotes par la suite avec les défaites de Saint-Charles (25 novembre) et de Saint-Eustache (14 décembre). La région de Montréal est sous le coup de la loi martiale. Les chefs patriotes se réfugient aux États-Unis. Avec la complicité des Américains, ils fondent alors l'Association des Frères Chasseurs, une société secrète visant à créer une série de diversions sur le territoire du Bas-Canada afin de permettre l'entrée en force d'une armée patriote et la prise de la ville de Montréal. Tout cela avec l'appui des Américains. Toutefois, rien ne fait, les Frères Chasseurs sont battus à Lacolle (7 novembre) et Odelltown (9 novembre). Et, notre région dans tout cela?

Le comté de Saguenay n'est pas le terrain de combats armés mais cela ne signifie pas que la population ignore les événements se déroulant dans la région de Montréal. Encore moins qu'elle prenne le parti de la répression sévissant dans ses suites. Certains témoins oculaires peuvent même en témoigner. Selon l'historien Jean-Paul Tremblay, les fils du chef de milice Jean-Baptiste Tremblay se trouvaient sur les lieux des événements. Certaines personnalités déjà évoquées participent même de près aux rébellions.

Le député de la région, Charles Drolet, est un membre de l'Association des Frères Chasseurs, une société secrète liée à la lutte des Patriotes. Il fait un appel aux armes sans toutefois participer à la première rébellion de 1837. Le 16 novembre 1838, il réussit un coup d'éclat en permettant l'évasion de deux prisonniers patriotes, Edward Alexander Theller et William W. Dodge, de la Citadelle de Québec. Fait prisonnier, il s'enfuit aux États-Unis et rejoint des Patriotes dans le secteur de Rouses Point. Le 5 décembre 1838, Robert Nelson le nomme comme l'un des 12 conseillers de la future république du Bas-Canada.

Son collègue de l'élection de 1836, Robert-Shore-Milnes Bouchette, fonde en juin 1837 un journal bilingue *Le Libéral / The Liberal*. Arrêté à titre de président de comité patriote, il est libéré sous caution. Bouchette se rend alors aux États-Unis et, le 6 décembre 1837, il participe à une escarmouche avec l'ennemi. Fait prisonnier, il est exilé aux Bermudes.

UN DERNIER APPUI À LA CAUSE DES PATRIOTES

Les années passent mais le souvenir des patriotes ne s'estompe pas dans la mémoire de la population du comté de Saguenay. Ainsi donc, sitôt l'amnistie annoncée des patriotes exilés en Australie, une Association de la Délivrance se crée en décembre 1843. Elle doit veiller à collecter les fonds nécessaires pour défrayer les frais du retour au pays des «Canadiens errants bannis de leurs foyers». Un appel est lancé aux notables de chaque village et de chaque paroisse afin de mettre en place des Comités de la Délivrance. La région répond encore une fois à cette demande.

Le 7 janvier 1844, le Comité de la Délivrance de La Malbaie est formé à l'occasion d'une assemblée tenue sous la présidence du curé Louis-Alexis Bourret. Il se compose de: Jean Bouchard*, Édouard Boudreau (Médecin), Joseph Brassard*, Bernard Brisson, Louis Dallaire, Thomas Dufour, Louis Gagnon, François Girard, Benjamin Lapointe, Hypolite Lapointe, Joseph Lapointe*, François Maltais, Thomas Savard, Thomas Simard*, Abraham Tremblay, Louis Tremblay Picoté* et Philippe Warren. Notons la présence de 5 personnes présentes à l'assemblée patriote de juin 1837 (Voir noms avec astérisques*).

Le 9 janvier 1844, le curé de La Malbaie remet la somme de 27 livres 15 deniers au libraire Édouard-Raymond Favre, le trésorier-général de l'Association de la Délivrance. Un montant supérieur à bien des localités pourtant plus peuplées et riches de la région de Montréal. Malheureusement, les fonds ne se rendront jamais jusqu'à leurs destinataires...

Pour lire les résolutions adoptées à La Malbaie le 25 juin 1837, voir la page 21 du présent numéro.

4 Mark LESSARD-DEMPSEY. «Le docteur Édouard Boudreau, médecin philanthrope du 19^e siècle», *Revue d'histoire de Charlevoix*, 26 (Décembre 1997): 5.



**MOT DU
DIRECTEUR
DE LA REVUE
D'HISTOIRE
DE CHARLEVOIX**

La station radiophonique CIHO, «la radio de Charlevoix», fête cette année ses vingt ans d'existence. L'occasion était belle pour la *Revue d'histoire de Charlevoix* de présenter en ses pages un historique relatant les péripéties – et elles furent nombreuses! – de cette institution devenue au fil des ans une référence dans le paysage médiatique de Charlevoix. C'est maintenant chose faite grâce à la collaboration d'un certain nombre de personnes dont nous vous voulons ici souligner la participation.

Nos remerciements s'adressent en tout premier lieu au directeur-général de CIHO, Gervais Desbiens, à qui l'on doit l'idée même de ce numéro spécial de la *Revue d'histoire de Charlevoix*. Nous voyons en ce geste un signe de reconnaissance envers notre publication et le travail accompli par son équipe. Nous tenons aussi à signaler la collaboration de René Bélanger, animateur et doyen de la station avec plus de 14 ans de service, pour sa participation en compagnie de Gervais Desbiens au comité de rédaction du présent numéro spécial.

De plus, nous avons réalisé des entrevues avec des personnalités reliées de près à l'histoire de la station dont René Bélanger et Gervais Desbiens ainsi que Dave Kidd, Louise Laflamme et Richard Berthiaume qui ont bien voulu répondre à nos questions. Nous les en remercions.

En terminant, nous saluons les commanditaires de ce numéro spécial dont la participation fut essentielle pour la concrétisation de ce projet. Nous avons pu constater tout l'appui du milieu charlevoisien envers sa station radiophonique.

Bonne lecture!

CHRISTIAN HARVEY

Directeur de la *Revue d'histoire de Charlevoix*

**MOT DU
DIRECTEUR
GÉNÉRAL
DE LA RADIO FM
CHARLEVOIX,
CIHO 96,3**

La radio de Charlevoix célèbre ses vingt ans. En 1986, personne n'osait y croire. La volonté ferme de la région et l'importance pour Charlevoix de se doter d'une radio régionale aura confondu les plus sceptiques.

Le travail acharné, la ténacité, l'implication de nombreux bénévoles, travailleurs(euses), partenaires et bailleurs de fonds: les Centres Locaux de Développement (CLD), Municipalités Régionales de Comté (MRC), Ministère de la Culture et des Communications (PAMEC), Société d'aide au Développement des Collectivités (SADC), Centre Local d'Emploi (CLE), les Caisses Desjardins, ont toujours contribué à la réalisation des différents projets de développement et à faire en sorte que CIHO devienne la radio que l'on connaît aujourd'hui.

C'est avec la confiance que nous témoignent l'ensemble de nos auditeurs(trices), nos clients annonceurs, nos quelques 1200 membres individuels, associatifs et corporatifs, que le Conseil d'administration et l'équipe en place sont fiers de vous informer, vous divertir et d'être les complices de votre quotidien.

*Toute l'équipe
de Radio FM Charlevoix,
CIHO 96,3
vous dit sincèrement MERCI*

GERVAIS DESBIENS

Directeur général



Photo: Richard Berthiaume.

**Le Conseil
d'administration
2006**

MARYLINE DESBIENS,
RICHARD BERTHIAUME,
MURRAY TREMBLAY,
MICHEL BOUCHARD,
MICHEL TREMBLAY,
STÉPHANE SIMARD,
CLAUDE HÉBERT,

présidente
vice-président
secrétaire-trésorier
administrateur
administrateur
administrateur
administrateur

Par SERGE GAUTHIER et CHRISTIAN HARVEY

RADIO CIHO-FM, UNE VOIX POUR CHARLEVOIX

(1986-2006) 20 ANS D'HISTOIRE

Bien avant l'ère de la télévision, la radio s'impose dans les foyers québécois. À cette époque, dans les années 1930-1940 tout particulièrement, les familles québécoises sont rivées à leur poste de radio pour écouter les informations ou encore les émissions culturelles comme les radioromans. Dans Charlevoix, la barrière des montagnes ne permet pas facilement de capter les ondes et les postes de la région de Québec demeurent peu ou pas audibles mêmes si certains bricoleurs finissent par les capter. Par la suite, la création de postes de radio sur la rive Sud du Saint-Laurent permet aux gens de Charlevoix de syntoniser Radio-Canada par le poste CJBR-AM de Rimouski, créé en 1937, de même que d'autres postes privés du secteur formés par la suite. La radio devient une institution reconnue dans le milieu. Les gens qui n'ont pas d'appareils se rendent chez le voisin pour écouter les diffusions. La radio change profondément les mentalités et ouvre la région de Charlevoix sur le monde comme partout ailleurs au Québec.

Toutefois, Charlevoix se retrouve dans une situation particulière en terme de radiodiffusion. Jusqu'en 1986, ce n'est pas de son territoire que sont émises les ondes des radios la desservant. Le contexte devient vite anachronique mais durant de nombreuses années ne semble pas déranger les auditeurs locaux qui se satisfont longtemps d'une diffusion très partielle au sujet de leur région opérée par des stations qui ne sont pas localisées dans son milieu. C'est à croire qu'il n'existe pas d'actualité régionale et que la vie communautaire de Charlevoix ne nécessite pas une radio locale. Des faits que l'histoire a fini par démentir mais il faudra pour en arriver là un long cheminement.

AU TEMPS DE CHGB, LE AM 131 (1939-1981)

En 2007, la radiodiffusion aura 85 ans au Québec et au Canada. Dès 1921, une filiale de la compagnie Marconi publie la première publicité pour favoriser la vente d'appareils radio. En 1922, le ministère fédéral de la Marine et des Pêcheries autorise la radiotéléphonie et commence à accorder des licences de radiodiffusion. Au Québec, le poste CKAC de Montréal est l'un des premiers à recevoir une autorisation de diffusion. La radio s'implante très vite dans les diverses régions du Québec. Toutefois, c'est en 1939 que la station CHGB de Sainte-Anne-de-la-Pocatière entre en ondes. C'est cette station qui desservira le plus étroitement la région de Charlevoix.

La radio CHGB est autorisée à diffuser de la publicité en provenance du marché de Charlevoix. Dès 1944, la région dispose déjà d'un relais opéré par Jean-Philippe Tremblay sur la rue Sainte-Catherine, à La Malbaie. Le bureau se déplace par la suite sur la rue John-Nairne et, enfin, au bureau de CHGB situé dans l'ancien bureau de poste. En 1966, Irène Angers-Tremblay prend la relève de son mari malade à la barre de CHGB La Malbaie.

Dans les années suivantes, Michel Harvey, Gervais Desbiens et Philippe Tremblay (pas le même) entre autres animent la demi-heure consacrée à Charlevoix qui se compose surtout de publicités et de communiqués locaux. Gervais Desbiens devient, en 1972,

animateur pour CHGB et se fait bientôt connaître un peu partout dans le milieu. «Moi j'ai commencé à faire de la radio en 1972 avec CHGB La Malbaie, une demi-heure l'avant-midi et une demi-heure l'après-midi. Je faisais les nouvelles et l'animation. Après un passage sur la rive Sud, je suis revenu dans la région en travaillant à la fois à la radio pour CHGB et à la télévision à partir d'un studio installé à Cap-à-l'Aigle chez Philippe Tremblay».



Collection: Jean-Pierre Tremblay.

Au début des années 1980, CHGB opère un bureau à Cap-à-l'Aigle, un autre à Baie-Saint-Paul, et diffuse une émission quotidienne dans chacun des secteurs. Notons la présence des animateurs André Fortin, Jacques Dufour, Ghislain Simard, Carole et André Hudon et Françoise Simard à Baie-Saint-Paul parmi d'autres.

Mais face à un marché publicitaire en expansion, certains commencent à se demander s'il ne serait pas possible de conserver les revenus publicitaires dans la région plutôt que de les exporter au Bas-Saint-Laurent. Dans les années 1970, un projet de radio et de télévision communautaire émerge de la part d'intervenants socioéconomiques de Charlevoix. Le groupe délaisse toutefois l'idée pour se concentrer sur la fondation de la Télévision communautaire Vents et Marées (TVC-VM). Progressivement avec la création de CIHO, le poste CHGB perdra de son importance avec la fin des années 1980 et disparaît même dans la décennie 1990. L'ère de la radio AM est terminée. Et CIHO-FM devient le principal diffuseur pour la région de Charlevoix.

Cependant, au début des années 1980, l'affaire n'apparaissait pas aussi simple. Certains doutaient même de la rentabilité et de la pertinence d'une radio FM dans Charlevoix. Gervais Desbiens, aujourd'hui directeur de CIHO-FM était un de ceux qui ne croyait pas à ce projet. Lors d'une discussion, le directeur de CIHO de l'époque, mi-figue mi-raisin, lui lance: «un jour, Gervais, tu seras directeur de CIHO et, Jean-Rock (Dufour), notre agent publicitaire». La réalité aura tôt fait de rejoindre la prophétie!



Jean-Philippe Tremblay, animateur à La Malbaie pour CHGB.
Collection: Jean-Pierre Tremblay.

Peu importe, des jeunes promoteurs vont se lancer dans le projet de doter Charlevoix d'une radio communautaire. Car, autour de 1980, alors que la radio a près de 60 ans d'histoire dans notre pays, Charlevoix est la seule région québécoise à ne pas être dotée d'une station radiophonique. Une situation étonnante qui semble se justifier par la géographie particulière du milieu, par sa petite population et aussi par un marché publicitaire assez incertain. Autant d'éléments qui seront vite dépassés par l'engagement actif des premiers pionniers de la radio FM dans Charlevoix.

LES INITIATEURS DU PROJET (1981-1986)

Le début des années 1980 marque une période dynamique de la région de Charlevoix. Les mouvements «hippies» des années 1970 ont notamment amené dans la région des jeunes remplis d'idées qui créeront de nombreux projets dans le milieu. Il suffit de penser aux Échassiers de la Baie et à Guy Laliberté qui fera naître à Baie-Saint-Paul le Cirque du Soleil en 1984¹. Dans un autre ordre d'idées, les premiers promoteurs d'une radio locale dans Charlevoix ne sont pas des gens d'affaires reconnus du milieu mais bien de jeunes communicateurs, parfois formés à l'Université, qui souhaitent se lancer dans le projet d'une radio communautaire.

Ici, il faut bien expliquer la différence entre une radio dite commerciale et un projet de radio communautaire. Cette dernière, surtout populaire au Québec avec la décennie 1970, implique une diffusion qui n'est pas commerciale et qui vise l'implication sociale et culturelle du milieu. Toutefois, dans Charlevoix, le projet de radio communautaire s'est jumelé dès son origine au désir de ramener dans le milieu des revenus publicitaires qui profitent aux postes privés de la rive Sud. Il faut donc le préciser, la radio communautaire de Charlevoix, contrairement à d'autres du même type ailleurs au Québec, a toujours retenu la publicité comme faisant partie de son mandat et de ses activités.

C'est dans le cadre d'un projet de développement communautaire que l'idée de créer la radio de Charlevoix est lancée. Le groupe voit à la formation d'un premier Conseil d'administration le 14 novembre 1981. Le contexte politique et social est alors favorable à ce type de projet. Le gouvernement québécois par le biais du ministère des Communications octroie des subventions de démarrage pour des radios communautaires avec le PAMEC (Programme d'aide aux médias communautaires). Sans cet appui financier, il aurait été difficile de poursuivre le projet à moins d'intéresser des investisseurs privés et, du coup, de développer une radio exclusivement commerciale. Les initiateurs du projet voient rapidement à prioriser la demande de Radio Charlevoix dans le calendrier d'implantation du ministère.

D'ici là, des programmes d'emploi permettent à ce petit groupe de travailler en vue de l'implantation de la station. Dans un premier temps, en 1982, un dépliant, un diaporama et un bulletin de liaison sont produits afin d'impliquer la population de Charlevoix dans le projet. Ce choix s'impose alors car, comme le rappelle Louise Laflamme, une bénévole de la première heure, «au départ, c'était plus un projet de gens de l'extérieur de Charlevoix que de Charlevoisiens.» Mais grâce à l'action de ce groupe d'initiateurs, «il a été rapidement appuyé par des Charlevoisiens». La corporation reçoit même une somme de 25 000\$ du PAMEC pour faire réaliser deux études permettant de donner une crédibilité au projet dans le milieu et auprès des gouvernements. L'année suivante, une campagne de financement se déroule du 16 au 28 mai afin de recueillir une mise de fonds nécessaire à l'obtention de tout budget de démarrage de la part des gouvernements. Bientôt, l'on imagine même la formation du Club des Vingt et Un – rappelant le nom des fondateurs du Saguenay- comme mode de financement. Chaque membre devant participer pour une somme de 100\$. Le tout suit son chemin mais il faut maintenant obtenir les autorisations de l'institution chargée de légiférer sur les ondes.

En effet, toute nouvelle station radiophonique sur le territoire du Canada doit recevoir l'aval du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes). Le 20 février 1984, une demande officielle est déposée comprenant un projet de programmation complet de la future station et les deux études réalisées. De plus, il faut s'assurer que tous les acteurs du milieu charlevoisien appuient sans équivoque la demande de licence car les responsables des stations CHGB et CJFP de la rive Sud annoncent qu'ils présenteront un mémoire contre ce projet.

1 Voir Christian HARVEY. «Des Échassiers de la Baie au Cirque du Soleil», *Revue d'histoire de Charlevoix*, 50 (2005): 2-9.

Les audiences du CRTC se déroulent le 5 novembre 1984, à Rimouski. L'appel lancé par le groupe, comme le relate Louise Laflamme, a été entendu: «*Quand on a fait la demande pour le permis, c'est là qu'on s'est rendu compte que le milieu était derrière nous. On avait des gens de l'éducation populaire, de la commission scolaire, des services sociaux et des gens d'affaires. Il fallait un groupe de personnes qui pouvait attester que la radio était un besoin social et pouvait être un moteur économique.*»

En février 1985, le CRTC accepte la demande de Radio Charlevoix. Les lettres d'appel seront CIHO-FM sur la fréquence 96,3. Ce n'est toutefois que le 13 octobre 1986 que la nouvelle station entrera en ondes. Bien des défis techniques doivent être réglés avant d'en arriver à ce moment.

DES DÉFIS TECHNIQUES

Charlevoix, pays de montagnes, n'est pas un milieu facile pour la diffusion des ondes. Dès l'origine du projet de Radio Charlevoix, les promoteurs sont appelés à affronter des problèmes techniques au sujet de l'émission et de la réception des ondes. En 1983, une première étude technique propose le site de Saint-Hilarion comme étant le plus propice pour l'installation de l'émetteur principal. De là, la future station pourra rejoindre plus de 78% des auditeurs de la région. De plus, Radio Charlevoix devrait installer deux studios de production: l'un à La Malbaie et l'autre, à Baie-Saint-Paul. Une fois le projet accepté devant le CRTC, le plan original est modifié, pour le meilleur ou pour le pire...

Une firme d'ingénieurs propose alors un choix différent, celui du Mont des Éboulements, un site permettant de rejoindre selon eux 97% de la population. Un seul studio devrait être construit à Saint-Hilarion. Ces changements retardent la date de la mise en ondes; il faut retourner devant le CRTC pour faire avaliser ce choix et attendre 1986 pour débiter les travaux.

Les premiers promoteurs de CIHO sont sensibles aux questions écologiques et retiennent un point de vue avant-gardiste. En ce sens, constatant l'absence d'alimentation électrique sur le Mont des Éboulements, ils préconisent l'installation d'une éolienne afin de faire fonctionner l'émetteur, une génératrice devant prendre la

relève en cas de problèmes. Cette décision causera plusieurs difficultés mais pourtant à l'époque elle était jugée très intéressante.

Le 13 octobre 1986, CIHO débute officiellement sa programmation. La puissance de l'émetteur surprend. Pourtant tout n'est pas rose à l'horizon. La réception des ondes dans les deux vallées (Gouffre, La Malbaie) - les sections les plus peuplées de la région - pose problème. Puis, l'éolienne permet difficilement d'alimenter en énergie l'antenne émettrice; la génératrice prenant pour sa part difficilement la relève. Dans ce contexte, les interruptions fréquentes de diffusions de CIHO vont rapidement mettre en péril la viabilité financière de la station encore à ses débuts et décourager certains annonceurs. Des solutions sont trouvées afin de résoudre ces problèmes.

En 1989, le Conseil d'administration doit admettre que l'éolienne ne répond pas aux espérances. Elle devait permettre une économie d'énergie et voilà que ses léthargies coûtent fort cher. La décision est alors prise de déplacer l'antenne émettrice à Saint-Hilarion où elle est alimentée par le réseau d'Hydro-Québec. Retour à la case départ de la première étude. Tous les problèmes ne sont certes pas résolus. L'émetteur lui-même se fait vieux. Durant une période de 10 jours en février 1995, la programmation de CIHO s'est même interrompue. Finalement, un nouvel émetteur est acquis au coût de 65 000\$ permettant de stabiliser la situation. Quelques problèmes ponctuels peuvent survenir mais les difficultés majeures se font désormais plus rares.

Dans l'ensemble, la réception finit par s'étendre à toute la région par la possibilité de syntoniser des fréquences dans diverses sections de Charlevoix. En 2006, CIHO émet sur 4 fréquences: 96,3 à Saint-Hilarion (depuis 1986); 105,9 à La Malbaie (1988); 92,1 à Baie-Saint-Paul (1989), 88,1 à Petite-Rivière-Saint-François (2003) et à Saint-Siméon (2004). Une situation un peu exceptionnelle pour une station radiophonique au Québec. Comme le souligne Gervais Desbiens, «*il aurait probablement été plus simple d'installer l'antenne et le site émetteur sur la rive Sud. Une solution très dispendieuse et qui n'aurait probablement pas été acceptée par les autres stations du secteur.*»



Construction de l'édifice de CIHO-FM en 1986.
Fonds CIHO, C.A.R.C.



Installation de l'antenne.
Fonds CIHO, C.A.R.C.

BÂTIR UNE PROGRAMMATION, FIDÉLISER UN AUDITOIRE

La population de Charlevoix n'avait jamais été vraiment desservie par une radio locale. Dès son ouverture en 1986, la station CIHO entend donc pouvoir enfin bâtir une programmation produite spécifiquement pour rejoindre la population charlevoisienne. Après une réaction quelque peu hésitante des auditeurs au début, la radio apporte les changements nécessaires et occupe depuis une place de plus en plus prépondérante dans le paysage radiophonique régional.

Avant même de disposer d'une antenne en 1986, Radio Charlevoix avait déjà produit certaines émissions avec la collaboration de CION-FM, une jeune station communautaire de Rivière-du-Loup. Le 14 février 1983, une première émission préenregistrée est diffusée sur les ondes de cette station. Produite dans les studios de Télé-Baie à Baie-Saint-Paul, l'émission animée par Vianney Lavoie passe bientôt de 30 à 60 minutes et invite des intervenants de groupes communautaires. Une expérience qui se renouvelle les années suivantes. Puis, le 12 mai 1985, une première utilisation de la fréquence 96,3 est réalisée lors du Salon de l'industrie et du commerce de Clermont. Un émetteur portatif de 10 watts permet la diffusion d'une émission audible dans la localité dans un rayon d'environ trois milles.

Le 13 octobre 1986, CIHO entre officiellement en ondes avec grande pompe. L'événement est annoncé dans la presse locale afin de s'assurer de la participation des Charlevoisiens à cette inauguration historique. La programmation de l'époque prévoit plus de 100 heures de production par semaine et 65% de musique francophone. Une équipe d'animateurs et un journaliste salariés se partagent les ondes du lundi au vendredi, de 6h00 à 18h00. La musique occupe une place centrale lors des premières années mais l'on compte déjà sept heures d'informations générales dont la moitié concernant la région de Charlevoix. Une nouveauté à l'époque car les médias nationaux et même ceux de la rive Sud laissent une place minime à Charlevoix. Le volet exclusivement publicitaire demeure à l'état d'ébauche à cette époque et, de l'avis même de ses artisans, la participation des commerçants découle davantage d'une sympathie envers le projet que tout autre chose.

Le mandat de radio communautaire de la station laisse aussi une large part aux groupes de la région désireux d'informer sur des sujets précis ou de mélomanes divers amateurs de Heavy Metal, de jazz ou de musique classique. Les animateurs bénévoles se chargent de remplir la grille horaire des soirées et des fins de semaine. Lors des premières années, il n'est pas rare de voir ces animateurs «en herbe» avec toute leur petite famille, du vendredi au dimanche soir, littéralement camper dans la station. Une image dont CIHO portera longtemps la marque!

Dès les débuts, CIHO se positionne d'une manière intéressante dans le marché charlevoisien. En décembre 1988, les sondages BBM indiquent que la station possède 35% des parts du marché charlevoisien contre 40% pour sa grande rivale, la station CHGB. Néanmoins, les problèmes de réception et techniques deviennent un obstacle à la fidélisation de nouveaux auditeurs si bien que la situation flotte pendant quelques années. De plus, assez paradoxalement pour une radio se voulant communautaire et charlevoisienne, la région demeure peu présente sur les ondes comme le rappelle l'animateur René Bélanger:

«À l'époque la radio n'était pas aussi tournée vers la région qu'elle aurait probablement dû l'être. J'animais à mes débuts en 1992. Le retour à la maison une émission où l'on mettait pratiquement 75% de musique, à peu près pas d'entrevues mais proposait des bulletins régionaux. Mais ce que l'on disait en ondes, ce dont on parlait, c'était beaucoup ce qui se passait à Québec, à Montréal ou ailleurs.»

En 1995, une nouvelle direction est donnée à la programmation. Un changement draconien s'opère alors du jour au lendemain dans le but de laisser davantage de place au micro à des gens de Charlevoix. La stratégie de séduction des auditeurs charlevoisiens vise à ce que les Charlevoisiens se retrouvent et s'entendent sur les ondes de leur station radiophonique. Une place plus grande est ainsi laissée aux intervenants régionaux mais aussi «à monsieur madame tout le monde» avec des entrevues en matinée et, surtout, grâce à une couverture journalistique élargie des activités régionales. Cette insistance sur l'information prend notamment la forme du passage de 6 à 7 bulletins régionaux par jour. Des décisions dont les retombées positives peuvent aujourd'hui être mesurées.

En décembre 2005, la station CIHO possède ainsi, selon les chiffres de la firme BBM, 63% des parts du marché radiophonique de Charlevoix laissant loin derrière elle la concurrence. Preuve d'un attachement sans cesse renouvelé d'une région envers sa radio et fruit du nouveau cap insufflé à sa direction au milieu des années 1990.

UNE RADIO COMMUNAUTAIRE ... ET COMMERCIALE

Donc, depuis son origine, CIHO offre une programmation laissant place dans sa grille horaire à des animateurs professionnels et à de la publicité, comme les radios commerciales, mais aussi à des animateurs bénévoles comme toute radio communautaire qui se respecte. Une identité double donnant une personnalité unique dans le paysage radiophonique québécois.

La première étude de faisabilité financière concernant l'implantation d'une radio communautaire, réalisée en 1983, concluait à une viabilité financière de la future station après 5 ans dans la mesure où un permis de vente de publicités dite de «premier service» y était accolé. Au début de 1985, c'est donc pour la première fois que le CRTC accorde ce type de permis à une radio communautaire dont le budget de fonctionnement se veut par nature non commercial. En effet, la station pourra compter sur un budget d'opération par l'entremise du PARC (Programme d'aide aux radios communautaires) du ministère des Communications et sur des potentiels revenus tirés de la vente de publicités. Cette décision s'explique en grande partie par la situation inusitée de Charlevoix au milieu des années 1980, la seule région ne disposant pas de radio sur son territoire. Donc, l'octroi d'une licence de station communautaire pouvant vendre de la publicité ne concurrence aucune autre station commerciale située directement sur son territoire. Pourtant, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Depuis nombre d'années, le marché publicitaire des commerçants de Charlevoix se retrouve drainé vers les stations de la rive Sud et tout particulièrement par la station CHGB dont un agent est même chargé de rechercher de futurs clients. Il faut donc reconquérir le terrain perdu et ainsi permettre le réinvestissement de ces



Marc Larouche, animateur.
Fonds CIHO, C.A.R.C.



Martine Sauv , animatrice.
Fonds CIHO, C.A.R.C.

sommes dans l' conomie locale. La jeune station inspire au d but peu de craintes chez les stations rivales quelque peu amus es du nouveau joueur. Pourtant, le temps aura raison d'elles!

Le d partement publicitaire ne constitue certes pas la priorit  lors des d buts de la radio communautaire. Cette situation peut s'expliquer par le contexte de l' poque. Le minist re des Communications allouait d j  la somme de 50 000\$ en 1985 – CIHO n'est pas encore en ondes –   titre de budget de fonctionnement. Ainsi assur  des revenus pour ses op rations, une campagne de publicit s minimale et la vente de cartes de membres pouvaient suffire. D s la premi re ann e d'op ration, les recettes publicitaires repr sentent tout de m me 85 000\$ sur des revenus de 225 000\$. La nouvelle station peut alors compter sur un capital de sympathie important aupr s des commer ants. Forc e d'accro tre ses revenus publicitaires dans les ann es 1990, la station CIHO fait face   des d fis importants comme se souvient l'ancien pr sident de CIHO, Richard Berthiaume: *«Au moment de mon arriv e au Conseil d'administration (1996), la radio n'avait plus aucune cr dibilit  au niveau commercial et des marchands.   tel point que lorsque des repr sentants publicitaires entraient dans les commerces, c' tait la ris e. C' tait d solant.»* Et le tout s'explique facilement. *«Les cotes d' coutes n' taient pas ce qu'elles devaient  tre. Les commer ants vont toujours placer un budget publicitaire s'il y a des gens qui nous  coulent. Et, pour que les commer ants nous demandent, il fallait de bons annonceurs. Un cercle vicieux dont on ne pouvait sortir alors.»*

La station d veloppe ainsi un v ritable d partement publicitaire notamment avec Jean-Rock Dufour, comme agent, et Ren  B langer, comme concepteur. Le professionnalisme et la nouvelle programmation qui am ne plus d'auditeurs, donnent enfin   la station ses lettres de noblesse au niveau publicitaire. *«Maintenant CIHO, comme le souligne Richard Berthiaume, est devenue une r f rence et a gagn  de la cr dibilit  aupr s des commer ants»*. La preuve en est que, en 2005, la station g n re pr s de 75% de ses revenus par la publicit , soit pr s de 500 000\$ alors que le

budget du programme de radio communautaire – disparu un certain temps – repr sente moins de 10 000\$! Des sommes qui demeurent maintenant dans l' conomie r gionale!

P RIODES DIFFICILES ET STABILISATION

Les probl mes techniques des premi res ann es d'op ration ont un impact direct sur la sant  financi re de la station CIHO.   son paroxysme, la dette accumul e se chiffre   pr s de 200 000\$ au d but des ann es 1990! La faillite n'est pas loin. Mais, les membres du Conseil d'administration vont, selon un plan de redressement bien pr cis, restructurer la gestion de la station. L'exercice est souvent difficile pour le personnel mais permet de stopper l'h morragie et de remettre la station sur les rails.

La situation financi re difficile s'amorce en raison des co ts de l'implantation technique de la station et, surtout, d'un financement gouvernemental moindre que pr vu. En effet, les co ts de construction de la station, estim s   480 000\$, se chiffrent finalement   506 000\$, un l ger d passement par rapport aux pr visions. D s le d part, le minist re des Communications fait part de son intention de verser une somme de 300 000\$ et la station peut compter elle-m me sur 20 000\$ r colt s lors des campagnes de financement pr c dentes. Une demande de financement de 266 000\$ sur 5 ans est achemin e au gouvernement f d ral afin de d frayer la balance du projet. Toutefois, l'apport du Minist re de l' nergie et des Ressources se chiffre   94 000\$. Tant et si bien qu'un manque   gagner de plus de 96 000\$ subsiste   la fin de l'exercice. Afin de combler le d ficit, une campagne de financement est organis e permettant de recueillir plus de 25 000\$ dans le milieu. Le tout demeure insuffisant et, de fil en aiguille, le d ficit g n r  se transforme en dette accumul e. Sans compter les r parations impr vues qui viennent s'ajouter.

En septembre 1988, une assembl e g n rale sp ciale est convoqu e afin de former un nouveau Conseil d'administration dont le mandat consiste   faire face aux probl mes financiers. Le directeur de l' poque, Guy Laprise, parle m me d'une situation de

faillite technique tant l'avenir semble bloqué. Le constat reflète bel et bien la réalité financière de la station. La dette accumulée ne cesse de s'accroître d'année en année; la liste des comptes à payer se fait longue, puis les liquidités dans les coffres deviennent inexistantes. Le versement des salaires des employés devient un exercice difficile, comme le rappelle Gervais Desbiens «*Le directeur général, le jeudi, disait: toi change ton chèque de paye demain et, toi, aujourd'hui parce la semaine passée il a rebondi...*». L'agent publicitaire effectue la vente de publicités et obtient même une avance sur celles-ci pour que les chèques des salaires puissent être encaissés par les employés... Quelques solutions temporaires sont prises. Les membres du Conseil d'administration sont bientôt appelés à devoir endosser personnellement la marge de crédit de l'organisme afin de payer les comptes courants. Puis, une mise à pied temporaire de certains employés est appliquée. En 1992, un prêt hypothécaire de 145 000\$ permet de consolider la dette de CIHO. Tout cela ne suffit malheureusement pas à faire retrouver la santé financière à la station. Une solution plus ferme s'impose.

En 1994, le Conseil d'administration applique un important coup de barre, un plan de restructuration sur une période de deux ans. On vise dans un premier temps à diminuer les dépenses notamment par une redéfinition des tâches et la mise à pied de certains employés. Puis, enfin et surtout, à accroître les revenus avec le développement des recettes publicitaires. Les résultats ne se font pas attendre. À la fin de 1994, la station enregistre un surplus de 61 087\$ avec une augmentation de 32 000\$ des revenus publicitaires sur l'année précédente. La dette passe pour sa part de 169 538\$ à 147 717\$. Le ton est donné pour les prochaines années. À la fin de 1999, la dette accumulée disparaît totalement.

Enfin, CIHO-FM voit donc la lumière au bout du tunnel au début du nouveau millénaire avec le retour de la santé financière. La station peut alors voir à l'embauche d'un nouveau personnel et enfin moderniser ses studios.

ÉVOLUTION DU BÂTIMENT ET DES STUDIOS

Le fonctionnement d'une station radiophonique constitue pour l'auditeur un petit monde secret, invisible, composé de multiples petits gestes. Mais, voyons d'un peu plus près le travail qui se fait à chaque jour derrière les micros dans le bâtiment de CIHO.

En 1983, la première étude technique privilégie la construction de deux studios de production dans les localités les plus peuplées de la région, soit celles de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie. En fait, la question ne se veut pas uniquement «technique» mais résolument le moyen le plus efficace de rejoindre les parties est et ouest de Charlevoix. Les questions financières font finalement opter les dirigeants de CIHO pour le «cœur de Charlevoix» avec le choix de Saint-Hilarion comme lieu où sont établis les bureaux de la station.

Le 5 mai 1986, la construction du studio de Saint-Hilarion s'amorce. Le bâtiment construit sur deux étages mesure 28 par 36 pieds doit devenir le centre des activités de CIHO. Au rez-de-chaussée, on y retrouve les bureaux administratifs de la station. Au sous-sol, se regroupent trois studios: la mise en ondes, la production et l'enregistrement. C'est dans cet édifice quelque peu exigu que le travail des employés de la station se déroule pendant plus de 15 ans.

Il a fallu attendre quelques années afin de pouvoir compter sur des équipements plus sophistiqués. Des changements qui, comme en témoigne l'animateur René Bélanger, ont facilité le travail des animateurs: «*À mon arrivée (en 1992), on utilisait encore des cartouchières assez anciennes, seulement 2 ou 3 pour présenter la publicité. Il fallait ainsi changer de cassettes souvent pour diffuser plusieurs publicités une à la suite de l'autre. Par la suite, nous sommes passé à l'informatique ce qui améliore également la qualité du son.*»

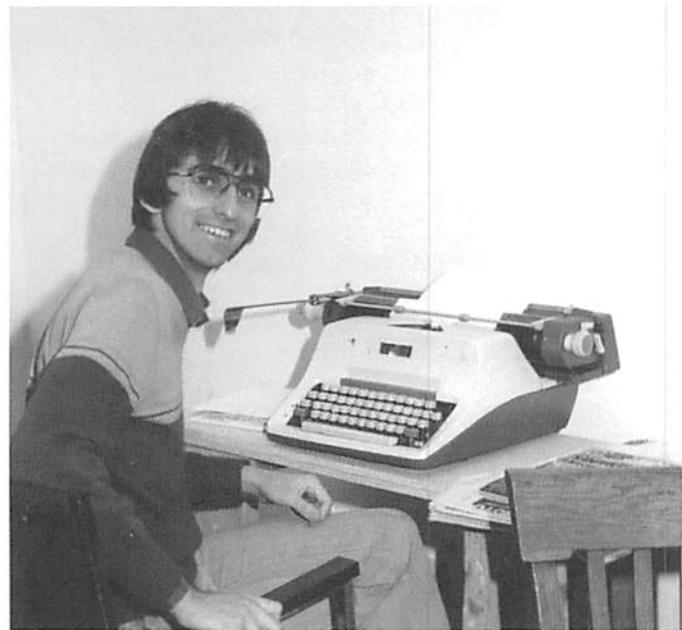
Le plan de restructuration comprend une rénovation substantielle des bureaux de la station. Le tout s'effectue en 2001 au coût de plus de 200 000\$. Les rénovations se réalisent sans même devoir interrompre les émissions. Le bâtiment rénové double la surface et la nouvelle section accueille les studios et une salle de conférence pouvant devenir, au besoin, un quartier général de direction en cas d'un désastre survenant dans la région. De plus, deux blocs électrogènes permettent en 2003 d'assurer une alimentation en électricité pour toute la station en cas de pannes électriques. Au printemps 2005, la direction de CIHO voit à l'installation d'un réseau informatique interne et à l'informatisation du routage commercial (publicités) et musical (sélecteur de chansons automatisé) en plus de refaire le studio de production.

CIHO est aujourd'hui une station radiophonique «à la page» sur le plan de ses équipements et de son édifice de production.

LES ANIMATEURS

Pour une station de radio, la présence d'animateurs et d'animatrices dynamiques et bien reconnus dans le milieu est essentielle. Non seulement l'équipe d'animation occupe les heures de diffusion régulières, mais se charge aussi souvent de la publicité commerciale et le lien qu'elle développe avec le milieu devient le garant d'une bonne rentabilité économique de la station.

Les émissions du matin et du retour (en fin d'après-midi) sont particulièrement importantes. Un des publics-cibles, celui des auditeurs syntonisant la radio dans leur auto, est alors plus élevé.



Réjean Bergeron, journaliste à CIHO.
Fonds CIHO, C.A.R.C.

Le choix des animateurs a toujours été important pour CIHO. Notons quelques animateurs du matin ou de fin d'après-midi: Marc Larouche, René Bélanger, Éric Bernard parmi d'autres.

Les cases-horaires de fin d'avant-midi et du début d'après-midi sont davantage ciblées pour l'auditeur à la maison mais aussi pour un public au travail. L'esprit est alors plus pratique: chroniques, concours ou jeux, rencontres avec des responsables d'organismes sociaux notamment. L'animatrice Martine Sauvé qui a œuvré plus de 10 ans à la station CIHO s'est particulièrement fait connaître par son émission d'avant-midi. En début d'après-midi, au commencement de la décennie 2000, la présence de Mario-Bernard Tremblay bien connu comme animateur à la Télévision Communautaire Vents et Marées s'impose tout particulièrement.

L'équipe actuelle, à l'automne 2006, se compose des animateurs suivants: René Bélanger le matin, Annie Boilard de 10h00 à 13h00 et Mathieu Boulianne en fin d'après-midi. Les émissions rétro du samedi matin et country du dimanche après-midi sont aussi très écoutées. Le bingo du dimanche matin animé par Paulette Perron est devenu une institution et permet aussi à la station d'obtenir d'appréciables revenus financiers, en plus de divertir de nombreux auditeurs qui se procurent leurs cartes chez les différents distributeurs locaux.

LES NOUVELLES RÉGIONALES

S'il est un atout de la programmation de CIHO, c'est bien la présence des nouvelles régionales. Dès les débuts de la station, un journaliste est affecté à la couverture des événements locaux. L'actualité régionale ayant été longtemps peu couverte par des médias, les auditeurs charlevoisiens deviennent vite friands de cette information. La direction actuelle de CIHO admet elle-même que la présence des nouvelles régionales est un actif précieux en terme de cotes d'écoute. Les journalistes au service de CIHO ont été au fil des ans: Réjean Bergeron, Gérald Gauthier, Richard Daigle, Georges Cloutier, Louis Lacroix, Dominique Salgado, Dave Kidd, Zarina Boily, Sébastien Côté et Sébastien Aubry.

Parfois, l'actualité régionale prend une importance déterminante lors d'événements majeurs que ce soit une tempête de neige, un accident, un procès médiatisé, un événement politique significatif comme une élection municipale, provinciale ou fédérale. Certains événements ont marqué la mémoire populaire. Il suffit de penser à l'accident d'autobus de la Côte des Éboulements en 1997 où le journaliste Louis Lacroix est arrivé le premier sur les lieux avant tout autre journaliste de la presse régionale ou nationale. Il se fit tellement remarquer qu'il obtint par la suite un emploi comme journaliste dans une station de la région de Québec. Plus récemment, le sauvetage d'athlètes lors du raid Ukatak en 2003 a été marquant. Le journaliste Dave Kidd raconte même l'anecdote suivante: «Quelqu'un m'a même dit qu'il était chez son dentiste et que le dentiste avait arrêté tout ce qu'il faisait pour entendre mon reportage à CIHO sur la course Ukatak». Dave Kidd actuel directeur de l'information de CIHO est d'ailleurs constamment en poste pour recevoir des nouvelles. Selon Gervais Desbiens, «Dave a su développer dans le milieu une banque de contacts que pas tellement d'autres peuvent avoir. Lui, c'est jour et nuit avec le pagette, le cellulaire ouvert, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les gens ont développé l'habitude de communiquer avec lui dès qu'il se passe quelque chose».

Toutefois, la présence médiatique de CIHO a aussi amené les intervenants régionaux à changer leurs habitudes de communication comme le précise ici Dave Kidd: «Les relations publiques se sont développées beaucoup dans les dernières années dans Charlevoix. Des porte-parole, avant ça, il n'y en avait pas. Mais là, aujourd'hui, il y en a pour à peu près n'importe quoi».

Service public essentiel dans la région, les nouvelles régionales de CIHO s'imposent en 2006 comme un acquis important qui permet de mesurer toute la révolution médiatique qu'a engendré l'installation de CIHO dans Charlevoix depuis 20 ans.

BÂTISSEURS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Au risque d'en oublier, il importe de nommer quelques bâtisseurs marquants de l'histoire de CIHO. Tout d'abord, il y a quelques initiateurs de la période 1981 et 1986 dont le nom a été associé aux années cruciales de la station qui reviennent en mémoire: Évelyn Foy, Reine Lemerise, Monique Belleau, Louise Laflamme, Marc Laforest, Jean-Guy Girard.

Parmi les nombreux membres du Conseil d'administration a s'être impliqués à CIHO, les divers présidents et présidentes ont tous joué une part significative:

REINE LEMERISE	(1981 - 1982)
MARC LAFOREST	(1982 - 1984)
MICHEL BÉLANGER	(1984 - 1987)
JEAN-YVES LÉVESQUE	(1987)
MARTINE SAUVÉ	(1987 - 1988)
PIERRE TREMBLAY	(1988 - 1989)
JACYNTHÉ B. SIMARD	(1989 - 1992)
GUY NÉRON	(1992 - 1995)
JACQUES LAPOINTE	(1995)
BENOÎT CÔTÉ	(1995 - 1996)
JACQUES LAPOINTE	(1996 - 1997)
BENOÎT BOUCHARD	(1997 - 1999)
RICHARD BERTHIAUME	(1999 - 2002)
DOMINIC MARIÉ	(2002 - 2003)
MICHEL BOUCHARD	(2004 - 2005)
MARILYNE DESBIENS	(2005 à ce jour)



Georges Cloutier, directeur de CIHO de 1994 à 2001, et Jean-Rock Dufour, représentant publicitaire.

Collection: CIHO.



Louis Lacroix, Ovila Dufour et Martine Sauvé.
Collection: CIHO.

Plusieurs directeurs et une directrice se sont succédés depuis 1986 dont voici les noms:

JULIEN TREMBLAY	(1986 - 1987)
GUY LAPRISE	(1987 - 1990)
LYNE LAVOTE	(1990 - 1994)
DENIS LAVOTE	(1994)
GEORGES CLOUTIER	(1994 - 2001)
GERVAIS DESBIENS	(2001 à ce jour)

Il importe aussi de signaler Jean-Rock Dufour, agent publicitaire depuis 1991, dont le travail a permis de stabiliser les revenus de la station. Certaines personnes ont même agi comme «sauveurs» de la station à titre d'appuis financiers lors des moments difficiles: Ovila Dufour, Guy Néron, Benoît Côté, Jacques Lapointe et Jacynthe B. Simard. Sans tous ces bâtisseurs et bâtisseuses, il est bien évident que CIHO, ne fêterait pas en 2006 ses 20 ans d'existence.

CIHO EN 2006, UNE RADIO SUR SES RAILS

Désormais au diapason de sa communauté, CIHO ouvre plus que jamais son antenne aux gens du milieu et à ses représentants. Au cours des prochaines années, l'on souhaite renouveler le système de mise en ondes et les fréquences 105,9, à La Malbaie, et 92,1, à Baie-Saint-Paul. En 2006, le budget annuel de CIHO se chiffre à 650 000\$ et la station compte 12 employés, ce qui en fait l'une des plus importantes radios communautaires au Québec. 75% des revenus proviennent de la publicité et 25% de diverses activités de financement dont le bingo et la vente de cartes de membres. Désormais les subventions gouvernementales, si importantes au début de la station ne constituent plus qu'une partie infime du financement. L'appui des commerçants et annonceurs du milieu est désormais acquis; le solide niveau d'écoute de la population charlevoisienne fait de CIHO une radio régionale reconnue et appréciée. La question de la fiabilité des équipements se pose encore, mais la santé financière désormais rétablie de CIHO permettra d'assurer les investissements nécessaires à ce sujet. On songe même à une fréquence permettant de desservir Baie-Sainte-Catherine dans les prochaines années. Comme l'affirme Richard Berthiaume, un ancien président de CIHO: «Il faut prendre en compte que nous vivons en région et que l'on a besoin d'une identité. Et, je ne crois pas que le gens vont vouloir cesser de s'informer et de se brancher sur CIHO».

Personne n'en doute aujourd'hui et CIHO, avec ses 20 ans de diffusion dans le milieu, fait désormais résolument partie de l'histoire de Charlevoix.



RENÉ BÉLANGER

Natif de Saint-Pacôme-de-Kamouraska, René Bélanger débute à la radio en 1988, à la station CHGB de La Pocatière, puis se joint à l'équipe de CIHO-FM en mars 1992. On recherche alors un animateur et une personne devant se charger de structurer le département de production publicitaire encore peu développé à la station. Depuis plus de 14 ans à l'emploi de la radio de CIHO, René Bélanger est un témoin unique de l'évolution de la station.

LES 20 ANS DE CIHO

PAR RENÉ BÉLANGER

«Nous pensons qu'il est grand temps que la population de Charlevoix se donne une radio et que l'on cesse d'être colonisés par les postes de l'extérieur».

C'était en 1981, alors qu'un groupe de citoyens de Charlevoix relançait l'idée d'une station essentiellement charlevoisienne. Ce qui semble une évidence maintenant, était loin de l'être à l'époque. Tout était à faire.

L'idée avait été lancée dans les années 70, mais c'est en 1981 qu'on s'est mis à la tâche sérieusement. En se tournant vers la radio communautaire de premier service plutôt que la radio privé, CIHO devenait vraiment la station des gens de Charlevoix. En plus d'écouter leur radio, ils pouvaient contribuer à la faire.

Dès 1986, la programmation régulière a été effectuée par le personnel salarié de la station et comme toute radio communautaire qui se respecte, les bénévoles s'emparaient des ondes en soirée et les fins de semaines.

Les employés de CIHO ont toujours eu comme but de parler des gens d'ici, de rendre compte de leurs faits et gestes dans les sphères économique, sociale et culturelle de Charlevoix. Un service publicitaire s'est développé au fil des ans pour permettre de financer en partie les activités de la station et surtout garder dans la région des sommes investies à l'extérieur avant sa création.

L'autre portion de la programmation, celle effectuée par les bénévoles, a une grande importance car elle permet de donner une couleur originale à CIHO. Ces émissions nous amènent souvent sur des chemins musicaux moins fréquentés par la programmation régulière. C'est grâce à des bénévoles toujours passionnés et curieux qu'on peut entendre du blues, du jazz, du country, du classique, du «World beat», du rap et ses dérivés. Certains se souviendront des émissions bénévoles «heavy metal» plutôt décapantes des premières années de CIHO.

Même toutes les avancées techniques qu'a permis l'informatique, en chassant rubans magnétiques, vinyles et CD de nos studios, ne pourront remplacer le contact humain.



De gauche à droite: Pierre Beauchesne, Chantale Tremblay, Annie Boilard, Lynda Guay, Sébastien Aubry, Maryse Harvey, Jean-Rock Dufour, Mathieu Boulianne, René Bélanger, Dave Kidd, Gervais Desbiens.

Equipe 2006
Photo: Richard Berthiaume.



Félicitations à CIHO pour ses 20 ans!



Desjardins est une institution proche de ses membres. L'équipe professionnelle et dynamique de CIHO permet aux Caisses Desjardins de Charlevoix de demeurer, jour après jour, en contact avec une collectivité que nous avons le privilège de desservir.



Desjardins
Caisses de Charlevoix

Conjuguer avoirs et êtres

Le CLD de la MRC de Charlevoix-Est
souhaite à CIHO un bon anniversaire pour ses 20 ans
de présence sur le territoire de Charlevoix,

20 ans de précieuse collaboration.

BONNE CONTINUITÉ



Le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est
est fier de souligner le **20^e anniversaire** de CIHO qui a su, au cours de ces années,
présenter l'information régionale à la population de Charlevoix.

Longue vie à la radio de Charlevoix
qui s'est taillée une place importante dans notre quotidien.



FÉLICITATIONS

aux administrateurs et
aux employés pour votre travail
et votre détermination
depuis 20 ans.

Votre contribution
a fait de **CIHO-FM**,
une radio d'une grande qualité
et d'une importance capitale
pour le développement
de notre collectivité.



Municipalité régionale de
comté de CHARLEVOIX

WWW.MRC-CHARLEVOIX.COM



de la MRC de Charlevoix
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

WWW.CLD-CHARLEVOIX.ORG



C'est avec joie et enthousiasme que je m'associe à la Société d'histoire de Charlevoix pour célébrer le vingtième anniversaire de la radio communautaire CIHO-FM dans Charlevoix. Vous êtes le reflet de la communauté pour informer, échanger, divertir et ce, dans un souci de rigueur, respect, d'authenticité et d'engagement. Je tiens à féliciter tous les ambassadeurs de la radio CIHO-FM qui, au cours de toutes ces années ont permis à cette radio de devenir un moyen de communication incontournable dans la région de Charlevoix.

Michel Guimond

*Député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord
Whip en chef du Bloc québécois*

79, rue Saint-Jean-Baptiste
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1M5 (418) 435-2350



**PAROISSE DE
SAINT-HILARION**

CIHO-FM, 20 ans de présence à Saint-Hilarion ! Bravo !



PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Félicitations à CIHO-FM à l'occasion de son 20^e anniversaire !

BRAVO POUR VOS 20 ANS CIHO-FM



**VILLE
DE CLERMONT**

LES RÉOLUTIONS PATRIOTES adoptées le 25 juin 1837 à La Malbaie

SUR MOTION DE JOSEPH BOUCHARD, SECONDÉE PAR LOUIS TREMBLAY.

RÉSOLU, 1: Que nous avons toujours considéré et considérons encore la Chambre d'Assemblée de cette Province comme le seul organe constitutionnel des vœux et des volontés du peuple canadien; ce Corps n'ayant jamais cessé d'être le protecteur énergique et infatigable des libertés et des droits des Loyaux sujets de sa Majesté en cette Province.

SUR MOTION DE TIMOTHÉE DUFOUR, SENIOR, SECONDÉE PAR FÉLIX BRASSARD.

RÉSOLU, 2: Qu'en déléguant en cette Province, la commission dite Royale, les Ministres de sa Majesté ont grossièrement insulté les habitants de ce pays, puisque l'adoption de cette mesure comportant des doutes sur la vérité et la justice des représentations souvent adressées à sa Majesté par l'entremise de la Chambre d'Assemblée.

SUR MOTION DU VICE-PRÉSIDENT (THOMAS SIMARD), SECONDÉE PAR LE PRÉSIDENT (LOUIS TREMBLAY).

RÉSOLU, 3: Que nous avons appris avec l'excitement d'indignation qu'inspire l'injustice que Sir John Russel avait osé proposer à la chambre des communes d'Angleterre une série de résolutions indignes d'un homme de bien et attentatoires à nos libertés et à nos droits constitutionnels les plus chers, mais que nous savons assez les apprécier pour les défendre en hommes libres et pour ne céder qu'avec la force.

SUR MOTION DU PRÉSIDENT (THOMAS SIMARD), SECONDÉE PAR LE DOCTEUR CLAVEAU.

RÉSOLU, 4: Que nous avons vu avec surprise et chagrin que loin d'être dictés par les principes libéraux qui devraient toujours guider les hommes d'état de l'Empire Britannique au dix-neuvième siècle, les rapports de la dite commission sont basés sur les opinions formées sous l'influence des préjugés nationaux et tendent à perpétuer ou accroître les difficultés qui depuis si longtemps retardent le développement des améliorations dont cette belle partie des possessions Britanniques est susceptible.

SUR MOTION DE JEAN BAPTISTE PÉPIN DIT LACHANCE, SECONDÉE PAR ANDRÉ HARVEY.

RÉSOLU, 5: Que nous regrettons sincèrement que les ministres de sa Majesté, méprisant les vœux du peuple Canadien, si énergiquement exprimés par ses représentants et soumis au Parlement Impérial l'an dernier, mais qu'ils aient pris pour base de leur conduite envers cette Province les rapports partiels et incorrects de la dite Commission et refusent de mettre un terme aux maux que nous souffrons depuis si longtemps, en changeant la Constitution du Conseil Législatif, cause première et des dissensions qui déchirent cette Province.

SUR MOTION DU DOCTEUR CLAVEAU, SECONDÉE PAR LE SECRÉTAIRE (C.H. GAUVREAU).

RÉSOLU, 6: Que la proposition des résolutions coercitives proposées par Sir John Russel contre un peuple loyal et souffrant, n'a pas été reçue par la Chambre des Communes d'Angleterre avec l'horreur que devaient inspirer à ce corps, des mesures subvertives des droits qui nous sont communs avec le peuple anglais de qui nous avons appris à les chérir et à les défendre.

SUR MOTION DE FRANÇOIS BOULIANNE, ÉCUYER, SECONDÉE PAR P. SAVARD.

RÉSOLU, 7: Que cette absence de sympathie de la part de la majorité de nos co-sujets Britanniques nous obligera de chercher ailleurs, la protection et la justice que nous avions droit d'attendre du Gouvernement Britannique, d'après les traités et les engagements contractés avec nous par cette puissance.

SUR MOTION DE JOSEPH BRASSARD, SECONDÉE PAR ANTOINE GUAY.

RÉSOLU, 8: Que si le Gouvernement Impérial violait notre constitution en privant la Chambre d'Assemblée du contrôle exclusif des deniers prélevés sur le peuple canadien, seul moyen constitutionnel d'obtenir justice et d'empêcher les nombreuses empiètements des autres branches de la Législature en cette Province sur les droits des peuples les mieux reconnus et les plus directement définis, alors nous considérerons comme rompu et nul le contrat social qui nous attachait à l'Empire Britannique, qui en cessant de remplir ses engagements nous relèverait des obligations que les traités nous imposent.

SUR MOTION DE BAZILE SAVARD, SECONDÉE PAR IGNACE MURRAY.

RÉSOLU, 9: Que sans abandonner les autres moyens de nous soustraire au Despotisme de «Downing Street» il est du devoir de tout bon citoyen de travailler immédiatement à restreindre autant que possible, les revenus dont les ministres de sa Majesté prétendent s'emparer pour payer les officiers publics, afin de les rendre indépendants des votes annuels de la Chambre d'Assemblée pour les paiements de leurs salaires.

SUR MOTION DE M. PHILIPPE BOUCHARD, SECONDÉE PAR M. VITAL GAUDREAU.

RÉSOLU, 10: Que les deniers du peuple dont les ministres de sa Majesté sont sur le point de s'approprier le montant en vertu du droit du plus fort, proviennent des impôts prélevés sur le Thé, le Rhum, le Brandy, les Vins, le Sucre, le Tabac et sur les marchandises importées d'Angleterre en ce pays, qu'il est en conséquence du devoir de tous bons citoyens, sinon d'abandonner l'usage de ces articles du moins encourager leur importation des Etats-Unis, d'où on peut se les procurer d'aussi bonne qualité et à plus bas prix et d'encourager nos manufactures.

SUR MOTION DE ANDRÉ HARVEY, SECONDÉE PAR PIERRE HARVEY, FILS DE PIERRE.

RÉSOLU, 11: Qu'il est urgent d'organiser des associations patriotiques par toute la Province afin de faciliter l'adoption des moyens plus efficaces de revendiquer nos droits constitutionnels.

SUR MOTION DE DOMINIQUE BOUCHARD, SECONDÉE PAR LOUIS VILLENEUVE.

RÉSOLU, 12: Que les principes qui ont dicté les résolutions des comtés des districts de Québec et de Montréal, sont ceux de la population du comté du Saguenay qui sera toujours disposé à réunir ses efforts à ceux de ses concitoyens pour défendre leurs libertés envahies.

SUR MOTION DE PIERRE BILODEAU, SECONDÉE PAR ANSIARQUE BHÉRER.

Résolu, 13: Que l'Honorable Louis-Joseph Papineau a droit à notre plus vive reconnaissance et qu'il est digne à justes titres du respect et de l'estime de ses concitoyens dont il est le protecteur habile et zélé.

SUR MOTION DE LOUIS BOUCHARD, SECONDÉE PAR AUGUSTIN GAGNON.

RÉSOLU, 14: Que Messieurs O'Connell, Roebuck, Leader, Sir William Molesworth, Messieurs Grote et Buller et les autres membres de la Chambre des Communes d'Angleterre qui ont élevé leurs voix en faveur du peuple Canadien opprimé et victime des vils préjugés nationaux, sont dignes de notre reconnaissance et que la sympathie qu'ils ont montrée pour nous est vivement sentie, et elle ne sera jamais oubliée par les habitants de ce comté.



Église de La Malbaie, vers 1925.
L'assemblée patriote s'est tenue
sur son parvis le 25 juin 1837.
Collection: SHC.

Par CHRISTIAN HARVEY

LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-JOSEPH DE LA MALBAIE

Au début du 20^e siècle, La Malbaie compte sur une institution de santé: le Murray Bay Convalescent Home.

Toutefois, cet établissement répond seulement aux besoins de convalescents pauvres des villes. La population locale ne compte ainsi sur aucune véritable institution pour ses propres soins, parfois urgents. Toutefois, une communauté religieuse vient modifier cette situation dans les années 1940. Créé en 1942 par les Sœurs de la Charité de Québec, l'Hôpital Saint-Joseph de La Malbaie offre des services de santé généraux à la population de Charlevoix-Est. Modernisé dans les années 1950, l'Hôpital devient une corporation publique en 1973. Le Centre Hospitalier Saint-Joseph assure aujourd'hui également d'autres services.

Un premier hôpital est en fonction à La Malbaie de 1918 à 1922. Pierre-Marcellin Hudon, curé de la paroisse Saint-Étienne de La Malbaie, élabore le projet de construire un hôpital en 1917 et reçoit l'aide de «dames patronnes» en janvier 1918 pour la confection de la lingerie. La même année, l'abbé Hudon fait l'acquisition d'une résidence sur la rue John-Nairne et l'offre au Comité d'administration afin d'y établir son hôpital. Placé sous le patronage de saint Joseph, l'hôpital obtient son incorporation en mai 1918. Les malades sont alors confiés à des infirmières laïques. Des pourparlers s'engagent par la suite afin d'en confier la direction aux Sœurs de la Charité de Québec, une communauté présente à La Malbaie depuis 1876. Les deux premières sœurs affectées à l'hôpital doivent arriver en août 1922. Toutefois, sur l'ordre de Mgr Michel-Thomas Labrecque, l'hôpital doit fermer ses portes en avril 1922. L'arrivée du chanoine Philippe Tremblay à La Malbaie relance le projet deux décennies plus tard.

Grâce à la collaboration du député de Charlevoix Edgar Rochette, alors Ministre du Travail et des Mines du Québec, et de son frère Charles Rochette, maire de La Malbaie, les Sœurs de la Charité de Québec voient à la construction d'un hôpital à La Malbaie au coût de 150 000\$. Le 26 août 1942, un contrat est signé à cet effet entre l'entrepreneur Albert Bédard et les sœurs. L'hôpital Saint-Joseph ouvre ses portes en août 1943, et en janvier 1944, les premières sœurs viennent en prendre la direction. La communauté obtient l'aide fort utile de médecins dont Arthur Leclerc qui réalise la première intervention chirurgicale le 9 avril 1944, année où il remplace Edgar Rochette comme député de Charlevoix....

Bien qu'il s'agisse à l'origine d'un bâtiment moderne, des rénovations s'imposent à la fin des années 1950 et au début des années 1960. En 1958, la cuisine et les planchers sont refaits; un nouveau système téléphonique est installé et la buanderie reçoit de nouveaux équipements. Un appareil de radiographie est en opération en 1964 puis une salle d'obstétrique en 1965. Des transformations importantes sont également apportées sur le plan administratif. L'avènement de l'assurance-hospitalisation oblige la formation d'un Conseil d'administration pour la gestion de l'hôpital. En 1964, l'hôpital reçoit son incorporation et, en 1973, la communauté des Sœurs de la Charité de Québec cède ses droits de propriété à une corporation publique.

Toutefois, les sœurs continueront de jouer longtemps un rôle important dans la gestion de l'hôpital. D'importantes améliorations s'effectuent également dans les années 1970 et 1980. En 1975, le Ministère des Affaires Sociales du Québec consent l'octroi de 1 200 000\$ pour l'agrandissement et certains travaux de rénovation. Des modifications importantes sont également apportées en

1988. Un projet de 6,6 millions voit à l'agrandissement et au réaménagement des unités de soins. En 1997, malgré l'opposition rencontrée dans la population charlevoisienne, l'administration du Centre hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie fait démolir le Couvent des sœurs de la Charité de Québec datant de 1876. Ce nouvel édifice, plus moderne, constitue aujourd'hui le Centre de jour.

La Fondation du Centre Hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie a joué un grand rôle dans la modernisation des équipements – alors quelque peu désuets – de l'institution de santé. Formée en 1985, elle a pu compter sur l'appui des personnalités du milieu charlevoisien dont Charles-Eugène Rochette, le fondateur de la firme Roche et Associés, qui en fut président de 1985 à 1995. La démarche la plus significative de la Fondation à ce jour demeure sans doute l'acquisition d'un scanner, en 2002, grâce à un appui inespéré du milieu charlevoisien.

Au cours des dernières années, quelques réformes administratives sont venues transformer le visage de l'institution. En 1995, le Centre Hospitalier Saint-Joseph de La Malbaie est devenu un établissement offrant d'autres services avec l'Accueil Bellerive à La Malbaie, le Foyer de Clermont et le Foyer Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Siméon. Aujourd'hui, l'Hôpital de La Malbaie est partie prenante du Centre de Santé et des Services sociaux de Charlevoix (CSSSC) organisation regroupant tous les intervenants régionaux dans le domaine de la santé.

(Texte disponible en ligne sur le site: www.encyclobec.ca)

Dr. Arthur Leclerc.
Collection: SHC.



L'hôpital de La Malbaie, vers 1945.
Collection: SHC.



Charles-Eugène Rochette.
Collection: SHC.



Par CHRISTIAN HARVEY

L'ÉLEVAGE DU MOUTON DANS CHARLEVOIX, D'HIER À AUJOURD'HUI

La notoriété nouvelle des produits du terroir québécois remet à l'ordre du jour l'agneau de Charlevoix comme une viande fort recherchée par les gastronomes. Pourtant, pendant longtemps, l'élevage du mouton dans la région vise, en tout premier lieu, à assurer l'approvisionnement en laine des habitants, puis celui de la petite industrie locale. Les anciens ne raffolaient guère de la chair de cet animal qui, selon l'expression populaire, «goûtait la laine».

Au début du 19^e siècle, l'agriculture dans Charlevoix se structure autour de la production de céréales et, tout spécialement, le blé dont on tire la farine nécessaire à la production du pain. Plusieurs agriculteurs s'adonnent également à l'élevage du mouton. Il s'agit – et de loin – du plus important cheptel présent dans Charlevoix devant, et ce pendant longtemps, ceux du cheval, des vaches laitières et du porc. Ainsi, en 1901, alors que le cheptel ovin est en déclin, on recense encore 17 519 moutons, mais seulement 2 911 chevaux, 7 398 vaches laitières et 5 429 porcs. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. Le mouton semble bien s'acclimater au relief sinueux et montueux de la région. De plus, il est peu exigeant en ce qui concerne ses besoins alimentaires et n'implique pas la construction d'infrastructures coûteuses pour l'hiver. Mais surtout, il permet de rencontrer les nécessités domestiques en laine pour la confection des vêtements de même que les besoins de la petite industrie locale.

En effet, la laine des agriculteurs remise aux moulins à carder de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie permet de procurer un revenu d'appoint aux familles de la région. En 1852, le comté de Charlevoix se classe au 11^e rang (sur 36) en ce qui concerne la production de laine. Néanmoins cette production semble décliner dans la deuxième partie du 19^e siècle. Quand une manufacture de laine ouvre ses portes en 1900, à Baie-Saint-Paul, dans le secteur du Bas-de-la-Baie, le journal *L'Écho de Charlevoix* conclut, à ce moment, à la renaissance d'une industrie presque totalement disparue.

La qualité de la laine semble elle-même quelquefois incertaine avec le mouton commun de Charlevoix qui est, pour la plupart, de descendance Oxford ou Leicester. On tentera sans succès dans les années 1920, avec la renaissance de l'artisanat liée à la Croisière du Saguenay, à l'amélioration des races, notamment avec l'implantation des moutons Shropshire. Cette tentative est un échec. Vers 1940, ces derniers ont pratiquement disparu. L'approvisionnement en laine se fait donc, pour les produits du terroir supposément «traditionnels», principalement hors de la région.

Autre désavantage pour le mouton, c'est que les Charlevoisiens, comme bien d'autres Québécois d'autrefois, ne raffolent guère de sa viande. En effet, le mouton apprêté d'alors est le plus souvent une bête âgée ayant déjà procuré de la laine pendant quelques années et dont l'alimentation ne favorise pas nécessairement une expérience culinaire mémorable. Néanmoins, une partie de la production peut s'écouler à Montréal, là où la communauté juive exige une quantité notable d'agneau.

Le cheptel ovin connaît un déclin rapide à partir des années 1930. Ce mouvement s'avère plus prononcé dans la partie est de

la région et tout spécialement dans la région immédiate de La Malbaie. Plusieurs facteurs favorisent ce phénomène selon l'économiste François-Albert Angers. Les parasites intestinaux semble-t-il apportés par les moutons Shropshire, la faible production de foin en hiver, mais surtout les attaques incessantes des chiens et des ours. De plus, rapporte Angers, «les bêtes actuelles sont dégénérées et peu prolifiques (on n'a pas la moyenne d'un agneau par brebis).» À ce moment, l'élevage des moutons dans Charlevoix rapporte en moyenne de 35 à 60 dollars par village, soit environ 20% pour la laine et 80% pour la viande. L'élevage des moutons disparaît alors presque totalement dans Charlevoix dont l'agriculture privilégie surtout l'élevage laitier, porcine et de volailles.

Au cours des dernières années, la production de l'agneau a refait surface notamment grâce à l'initiative de la Ferme Éboule-montaise. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation étudie actuellement la possibilité d'accorder une appellation réservée pour l'agneau de Charlevoix. Une occasion pour les Charlevoisiens de se réconcilier avec un produit des plus succulents!



Une famille d'éleveur de moutons.
Collection: Serge Gauthier.

BIBLIOGRAPHIE

- François-Albert ANGERS. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1942. Comté municipal de Charlevoix*. Québec, Ministère de l'industrie et du Québec. 1942. 233 p.
- Normand PERRON et Serge GAUTHIER. *Histoire de Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2000. 387 p.
- Normand PERRON. *L'État et le changement agricole, 1850-1950*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003. 318 p.
- Lynda VILLENEUVE. *Paysage, mythe et territorialité: Charlevoix au XIX^e siècle. Pour une nouvelle approche du paysage*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1999. 335 p.



C'est de « ***l'Agneau de Charlevoix*** », cette seule mention confère à nos producteurs locaux un savoir-faire et une expertise particulière.

Nous tenons à remercier les producteurs, les productrices et leurs partenaires pour leur ténacité et leur magnifique travail au fil des ans.



de la MRC de Charlevoix
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

www.cld-charlevoix.org

Par SERGE GAUTHIER

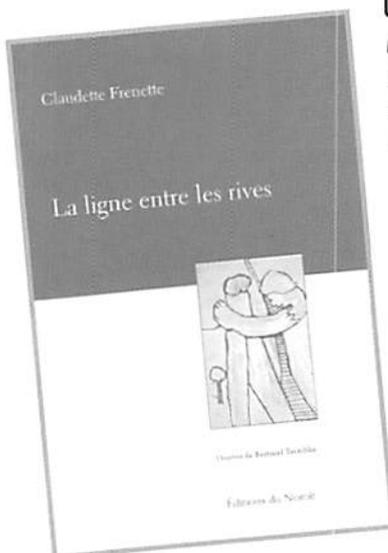
CHRONIQUE DU LIVRE

UNE AUTEURE CHARLEVOISIENNE

Madame Claudette Frenette, de La Malbaie, a récemment déposé trois de ses ouvrages à la Société d'histoire de Charlevoix. À titre d'auteure de Charlevoix, Madame Frenette pose ainsi un geste significatif et ses livres se classent désormais en bonne place dans la collection fort complète de notre organisme. Faut-il le dire que la Société d'histoire de Charlevoix et le Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix possèdent la plus imposante – et assurément la seule – collection d'ouvrages signés par des écrivains de notre région. Nous invitons d'ailleurs d'autres auteurs de Charlevoix comme Claudette Frenette à poser le même geste et à enrichir encore notre impressionnante collection.

Les ouvrages déposés par Madame Frenette sont le recueil de nouvelles fort émouvantes *Comment faire taire un oiseau*, l'ouvrage *fragile équilibre* où se retrouvent de très beaux textes de cette auteure et, finalement, un recueil de poésies intitulé *La ligne entre les rives*. Tous ces documents littéraires sont d'un grand d'intérêt, mais j'insisterai davantage sur le recueil de poésies qui, à mon avis, est un bijou de concision et possède un élan poétique exceptionnel. C'est un cri très tendre, une sorte d'appel. À entendre et surtout à lire. Claudette Frenette est plus qu'une auteure à découvrir et déjà une écrivaine établie dans une oeuvre riche et invitante.

Comment faire taire un oiseau. Québec, le Loup de Gouttière, 1999. 90 pages.
Fragile équilibre (écrit en collaboration). Laval, Guy Saint-Jean, 2002. 130 pages.
La ligne entre les rives. Montréal, Éditions du Noroît, 2006. 82 pages.





TERRES DE LA SEIGNEURIE DE MURRAY BAY. LE CADASTRE ABRÉGÉ, 1858

Comment retrouver la terre de ses ancêtres? Voilà bien une question qui intéresse les généalogistes et les amateurs d'histoire. Or, il existe peu d'instruments de recherche – surtout pas en Charlevoix outre les documents de Raymond Gariépy sur Baie-Saint-Paul et Petite-Rivière⁷ – permettant de répondre adéquatement à cette simple interrogation.

Heureusement, l'historien Christian Harvey offre maintenant un outil unique à tous les intéressés avec son ouvrage *Terres de la seigneurie de Murray Bay. Le cadastre abrégé, 1858*.

L'apport de Christian Harvey est d'autant plus à signaler que la seigneurie de Murray Bay reste difficile d'accès pour les chercheurs. En effet, à ce jour, le terrier de cette seigneurie demeure introuvable. La population de ce secteur où se retrouvent d'importantes familles charlevoisiennes reste plutôt méconnue et Christian Harvey fait donc ici un travail de pionnier tout à fait remarquable.

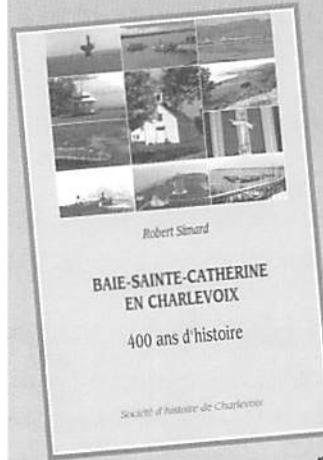
D'autant plus que l'année 1858 où s'établit ce cadastre abrégé est fort importante pour l'histoire de La Malbaie. C'est une période-charnière où la population locale est en forte croissance mais juste avant que l'émigration notamment vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne vienne définitivement freiner cette poussée. Nous retrouvons donc dans cet ouvrage une liste de propriétaires dont les noms sont aussi connus que Tremblay, Bouchard, Simard, Gauthier, Fortin, Dufour et autres en provenance le plus souvent de l'ouest de la région. Certains noms de familles témoignent plutôt d'une appartenance plus éloignée – écossaise ou irlandaise notamment – comme chez les Warren, MacLean, Blackburn, Sheehy.

Cet instrument de recherche sur la seigneurie de Murray Bay devient de ce fait un incontournable. Christian Harvey a travaillé fort pour relever ces titres de propriétés et ces noms de propriétaires qui semblent renaître d'un passé emprisonné sous une épaisse couche de poussière... Tant mieux pour La Malbaie et ses environs (Pointe-au-Pic, Sainte-Agnès, Saint-Aimé-des-Lacs, Saint-Irénée, Clermont alors inclus dans cette seigneurie de Murray Bay) dont la trame historique reste encore à découvrir vraiment. Heureusement, Christian Harvey s'est engagé sur les traces de l'histoire de La Malbaie et les découvertes à venir seront sans doute encore nombreuses. C'est à suivre!

Christian HARVEY. *Terres de la seigneurie de Murray Bay. Le cadastre abrégé, 1858*. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, 2006. 94 p. + Cartes.

POUR LES PERSONNES INTÉRESSÉES À CET OUVRAGE, IL FAUT COMMANDER CE DOCUMENT DE GRAND INTÉRÊT PAR LA POSTE À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX, C.P. 172, LA MALBAIE, G5A 1T7 AU COÛT DE 20\$ (FRAIS DE POSTE INCLUS).

⁷ Voir notamment Raymond GARIÉPY, *Terres de la Petite-Rivière-Saint-François*, un ouvrage édité par la Société d'histoire de Charlevoix en 2002 et toujours disponible à nos bureaux ou par la poste au coût de 20\$.



BAIE-SAINTE-CATHERINE, LIEU DE MÉMOIRE

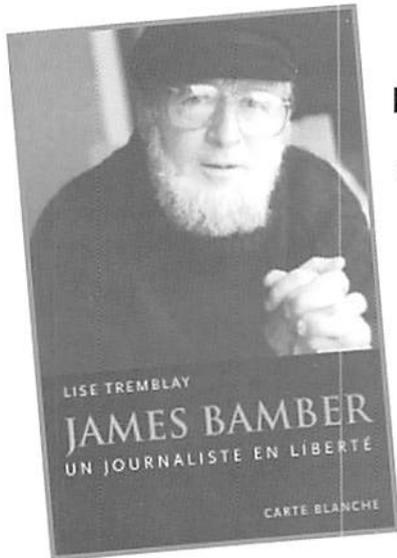
L'abbé Robert Simard passe ses étés à Baie-Sainte-Catherine depuis plus de cinquante ans. Il a appris à aimer ce lieu et a aussi voulu en connaître l'histoire. Il a rédigé avec *Baie-Sainte-Catherine en Charlevoix. 400 ans d'histoire*, une monographie minutieuse d'un grand intérêt.

La lecture de cet ouvrage répondra très largement à toutes les questions historiques qu'un amateur d'histoire peut se poser sur la localité de Baie-Sainte-Catherine. Ce village ancien autrefois site de passage pour les Amérindiens est un lieu où se pratiquent la pêche, la chasse, l'agriculture et qui a été peuplé par une population stable surtout après le 19^e siècle. C'est aussi le site d'une exploitation forestière d'importance au début du 20^e siècle. Pourtant, Baie-Sainte-Catherine n'a pu retenir longtemps une importante population et demeure encore aujourd'hui un petit village, ce qui ne lui enlève rien de sa richesse historique et lui confère même une sorte de respectabilité face à la volonté claire de ses habitants de demeurer en ce lieu trop souvent un peu oublié situé juste à l'embouchure de la rivière Saguenay.

L'abbé Robert Simard a bien compris les gens de Baie-Sainte-Catherine. Son livre témoigne de l'histoire d'une communauté pleine de ressources et capable d'une détermination exemplaire. L'abbé Robert Simard présente donc un livre qui fait honneur à Baie-Sainte-Catherine et à tout Charlevoix. C'est un devoir de lire cet ouvrage pour les gens du lieu et pour ceux d'ailleurs aussi. Il y a bien plus que des excursions aux baleines à Baie-Sainte-Catherine! Il y a aussi une histoire riche dont il faut garder le souvenir afin de la mettre en valeur le mieux possible. Certes, la localité de Baie-Sainte-Catherine a un passé mais aura-t-elle un avenir? Sans doute, grâce à l'abbé Robert Simard, elle a maintenant une mémoire et c'est bien à partir de cela que l'on peut envisager vraiment l'avenir. Bravo à cet historien et longue vie à son ouvrage monographique!

Robert SIMARD.
Baie-Sainte-Catherine en Charlevoix. 400 ans d'histoire. La Malbaie, Société d'histoire de Charlevoix, 2006. 240 p.

IL EST POSSIBLE DE COMMANDER CE LIVRE À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX, C.P. 172, LA MALBAIE, G5A 1T7 AU COÛT DE 30\$ (FRAIS DE POSTE INCLUS ET SANS TAXE). UN TARIF SPÉCIAL POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX!



Téléjournal de Radio-Canada et à d'autres émissions importantes comme par exemple *Le Sel de la semaine* animé par Fernand Séguin.

UN GRAND DE CHARLEVOIX: JAMES BAMBER (1933-1992)

La région de Charlevoix a depuis longtemps inspiré des artistes et des poètes. Elle a aussi vu naître en son sein des personnages importants qui ont marqué et marquent encore l'histoire du Québec et du Canada. James Bamber est un de ceux-là. Ce journaliste de Radio-Canada, mort prématurément en 1992, était surtout connu grâce à ses collaborations remarquables au

James Bamber était vraiment un Charlevoisien attaché à son coin de pays. Sa biographe, Lise Tremblay, laisse une place significative dans son ouvrage à l'enfance de Bamber qui se déroule à Saint-Siméon. Ce fils d'un Anglais d'origine accueilli par une famille typiquement charlevoisienne est devenu l'un des nôtres. Il suffit de voir jusqu'à quel point les anciens de Saint-Siméon se souviennent encore de lui et comment «Jimmy» comme on le prénommait, fait vraiment partie de leur histoire.

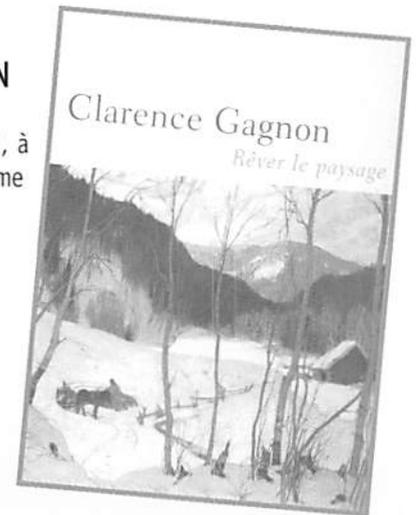
Lise Tremblay offre dans ce livre un témoignage touchant. Elle a été proche de James Bamber et laisse souvent émerger son amitié profonde pour cet homme. Lise Tremblay est aussi une Charlevoisienne d'origine née à Pointe-au-Pic et c'est probablement cela, en plus de leur profession commune, qui la lie si intimement à James Bamber. Dans son livre, la vie de James Bamber est décrite en détail et tout particulièrement son travail professionnel de journaliste. Lise Tremblay connaît la question et le propos très précis est donc celui d'une personne issue du même milieu. Et l'émotion est toujours au rendez-vous. Le témoignage est chaleureux, vibrant, on aime redécouvrir James Bamber grâce à Lise Tremblay.

Que reste-t-il aujourd'hui du travail de celui qui fut le journaliste-poète de Radio-Canada? Des reportages accessibles aux archives de Radio-Canada (www.radio-canada.ca/archives) et, en plus, cette biographie précieuse rédigée par Lise Tremblay. Une sorte d'héritage pour les communicateurs de l'avenir. Pour tous les Charlevoisiens qui se souviennent encore aussi. Personne ne peut désormais l'ignorer: James Bamber fut un grand de Charlevoix qui a vraiment marqué son époque.

Lise TREMBLAY. *James Bamber. Un journaliste en liberté*. Montréal, Carte blanche, 2006. 276 p.

HOMMAGE À CLARENCE GAGNON

Nos lecteurs fidèles se souviendront qu'en 1992, à l'occasion du cinquantième anniversaire du décès du peintre Clarence Gagnon, le numéro 14 de notre Revue a été consacré à ce grand artiste. Ce fut un grand succès! Peu de temps après, le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul sous la direction de la regrettée Françoise Labbé présentait une importante exposition de ce peintre. C'était une autre occasion de prouver que les Charlevoisiens et surtout les gens de Baie-Saint-Paul n'oubliaient pas cet homme qui a en quelque sorte sacralisé notre région dans son oeuvre picturale.



Voilà qu'en 2006, le Musée national des beaux-arts du Québec présente une exposition majeure sur l'oeuvre de Clarence Gagnon et ce n'est pas trop tôt. Du même souffle, un livre d'art édité avec la collaboration des Éditions de L'Homme et rédigé par Hélène Sicotte et Michèle Grandbois vient immortaliser cette présentation d'un grand intérêt. Il n'y a rien à redire sur ce livre: présentation magnifique des oeuvres, textes pertinents, érudition mais sous le signe d'un désir réel de s'ouvrir au lecteur même peu au fait de la carrière de Clarence Gagnon. Il faut dire bravo! Le livre n'est peut-être pas accessible à toutes les bourses mais nos lecteurs ne s'y tromperont pas en se procurant cet ouvrage essentiel aux personnes intéressées à l'art québécois et aussi à l'histoire de notre région.

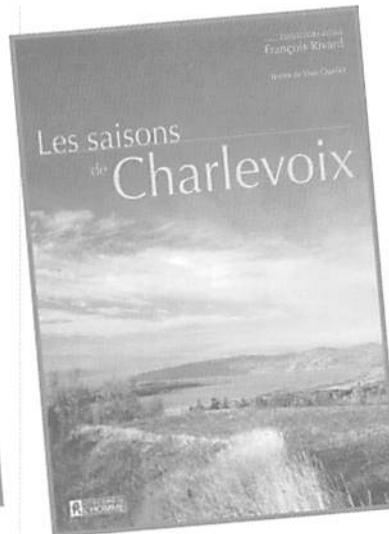
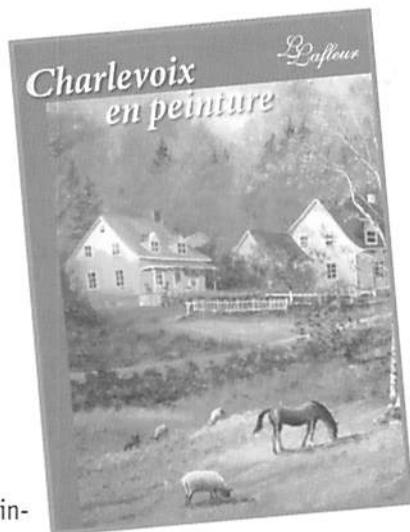
Une question reste cependant ouverte à la lecture de l'ouvrage: Clarence Gagnon a-t-il représenté Baie-Saint-Paul et Charlevoix où plutôt ce qu'il percevait personnellement de cette région. Pour ma part, je crois que l'oeuvre de Clarence Gagnon est une perception d'un Charlevoix que l'artiste a idéalisé et qui n'existait pas vraiment en son temps pas plus qu'il ne subsiste aujourd'hui. Le Charlevoix de Clarence Gagnon est issu d'une vision d'artiste et celui qui y plaquerait un désir d'y relater l'histoire ou de coller trop complètement au réel s'y tromperait grandement. Ne faisons pas cette erreur et laissons à l'artiste ses rêves et ses opinions sur ce Charlevoix qu'il a profondément aimé. N'est-ce pas là le rôle de l'artiste que d'être surtout fidèle à lui-même et Clarence Gagnon l'a été plus que tout autre allant jusqu'à défendre dans une conférence de 1939 un passé pittoresque québécois que lui seul peut-être imaginait encore. Et je crois bien qu'il avait le droit de le faire car l'univers d'un artiste est bien ce qu'il a de plus précieux et d'indéracinable pourvu qu'il ait le talent de l'exprimer. Et ce talent Clarence Gagnon l'avait plus que tout autre en notre pays et n'hésitons donc pas à revenir encore à son oeuvre grâce à ce livre et à cette exposition qui lui rendent hommage.

DE BEAUX LIVRES SUR CHARLEVOIX

Il fut un temps où il existait peu de livres sur la région de Charlevoix. En 1985, lorsque la Société d'histoire de Charlevoix a lancé sa revue consacrée à notre région c'était une véritable nouveauté dans le domaine! Ce travail de pionnier a peut-être porté fruit car, il faut le constater, il se publie maintenant de nombreux livres sur Charlevoix à chaque année. Et ce sont souvent de fort beaux ouvrages notamment des livres d'art et des recueils photographiques. Nous en présentons ici quelques-uns parus au cours des dernières années.

Le premier se nomme *Charlevoix en peinture* et est l'oeuvre de Laurent Lafleur, l'artiste retenu pour notre Grand tirage 2006 avec son impressionnant tableau «Au lieu de rire, venez donc nous aider!» (*Nos lecteurs peuvent remplir le formulaire joint à la présente revue afin de se procurer un billet de tirage*). Ce recueil de peinture est très attrayant. La palette de couleurs de Laurent Lafleur est encore et toujours magnifique. À son grand mérite, Laurent Lafleur sait souvent s'écarter du regard si habituel de trop de peintres figuratifs sur Charlevoix. Il va chercher le petit détail, le moment intime et aussi le merveilleux. Il va plus loin encore cette fois-ci avec des peintures de style médiéval et même fantastique notamment dans la section consacrée au village imaginaire de St-Alex-de-Charlevoix. C'est une réussite étonnante et que l'on se rassure les autres villages bien réels de Charlevoix s'y retrouvent aussi pour notre plus grande joie. Un livre d'art à conserver et à méditer qui permet de faire un détour inoubliable dans l'imaginaire d'un peintre unique.

Le recueil photographique *Les saisons de Charlevoix* de François Rivard est lui aussi un objet d'art. Dans ce volume, la thématique des photos associées aux saisons est fort bien exploitée. Le regard du photographe Rivard sait se faire admiratif, poétique, parfois mélancolique. La recherche des beaux paysages de Charlevoix découle clairement d'une connaissance profonde du milieu par ce Charlevoisien bien enraciné à Baie-Saint-Paul mais aussi dans toute la région. *Les saisons de Charlevoix* est un livre à conserver sur sa table à café ou ailleurs pourquoi pas, selon la fantaisie ou l'inspiration du moment. Un livre de chevet? Et pourquoi pas...



Un petit reproche toutefois et qui n'en est pas un: l'on sent bien que François Rivard a posé un regard encore un peu conventionnel sur la région et qu'il lui reste des ressources à exploiter peut-être dans un Charlevoix de l'intérieur demeuré ici encore discret. Il s'agit plus d'une invitation que d'un reproche. L'on sait bien que le photographe François

Rivard récidera et qu'il célébrera encore par son art ce Charlevoix qui demeure sans cesse à redécouvrir.

Deux autres recueils de photos sont aussi parus il y a déjà quelques années et on peut encore les retrouver en librairie: *Charlevoix* de Marcel et Paul Létourneau (Éditions Stanké, 1999) et *Charlevoix joyau du Québec* d'Alain Dumas et Yves Ouellet. (Trécaré, 1997). Question de goût personnel, je trouve le recueil de Dumas et Ouellet moins pertinent. Les photos sont parfois décevantes et le ton est nettement plus commercial. Les textes historiques ampoulés et la documentation peu rigoureuse n'améliorent pas les choses. C'est toutefois un livre qui se laisse agréablement regarder. Le recueil des Létourneau est quand lui essentiellement photographique. Il constitue une sorte de discours sur une région et son patrimoine. Une région patrimoniale menacée en fait: déjà plusieurs photos du recueil ne pourraient plus être réalisées de nos jours car beaucoup de témoins de notre patrimoine sont disparus depuis ce temps. Adieu goélette échouée sur la rive, adieu vieilles granges en perdition, tout cela a été rasé. Le livre des photographes Létourneau est devenu très précieux. Ne serait-il pas temps qu'ils reviennent en Charlevoix de nos jours car tant d'éléments de notre culture matérielle se perdent encore pour notre plus grande tristesse. Et, il faudrait peut-être, au moins, qu'il en demeure certains témoignages photographiques ne trouvez-vous pas?

Au fond, ces livres d'art nous apprennent à aimer davantage encore Charlevoix. Pourquoi pas à le parcourir à nouveau. Tous les regards sont précieux. Le vôtre comme celui des artistes: Charlevoix n'est-il pas, au quotidien, un grand livre d'art toujours ouvert?

Laurent LAFLEUR.
Charlevoix en peinture. Montréal,
Chez l'auteur, 2006. 72 p.

François RIVARD.
Les saisons de Charlevoix. Montréal,
Éditions de l'homme, 2006. 238 p.

Marcel et Paul LÉTOURNEAU.
Charlevoix. Montréal,
Stanké, 1999. 124 p.

Alain DUMAS et Yves OUELLET.
Charlevoix. Joyau du Québec.
Montréal, Trécaré, 1997. 159 p.

www.shistoirecharlevoix.com

Serge Gauthier vous présente
d'autres livres sur le site internet.

www.shistoirecharlevoix.com

Charlevoix

plein la vue en toutes saisons !



www.tourisme-charlevoix.com



Visitez notre site internet au www.tourisme-charlevoix.com
et découvrez toutes les activités et attraits que vous
propose Charlevoix en hiver, en automne comme en été !

Tourisme
Charlevoix

Demandez notre trousse saisonnière au

1 800 667-2276

Revue d'histoire de Charlevoix

Numéros 53-54, octobre 2006, 15\$ l'exemplaire

ABONNEMENT: 30\$ par année / 4 numéros.

COMITÉ DE RÉDACTION: Serge Gauthier, Christian Harvey.

DIRECTEUR DE LA REVUE: Christian Harvey.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX:

Serge Gauthier (Président), Luc Filion (Vice-président), Christian Harvey (Secrétaire-trésorier),

Denis Fortier (administrateur), Hélène Tremblay (administratrice).

MEMBRES HONORAIRES: Abbé Bertrand Fournier et Guy Godin.

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX: Serge Gauthier.

ARCHIVISTE RESPONSABLE: Christian Harvey.

COLLABORATEURS DU PRÉSENT NUMÉRO:

René Bélanger, Serge Gauthier, Christian Harvey, Laurence Harvey.



COUVERTURE: (Œuvre de Laurent Lafleur «*Au lieu de rire, venez donc nous aider!*».)
Tirage 2006 au profit de la Société d'histoire de Charlevoix.

ADRESSE POSTALE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX:

Société d'histoire de Charlevoix C.P. 172 La Malbaie (Québec) G5A 1T7

Téléphone: (418) 439-0647 info@shistoirecharlevoix.com www.shistoirecharlevoix.com

LES BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX SONT SITUÉS:

au 99-A, Principale, Saint-Aimé-des-Lacs (École de Saint-Aimé-des-Lacs, 2^e étage).

Pour toutes consultations à nos bureaux, veuillez prendre rendez-vous au préalable.

La *Revue d'histoire de Charlevoix* est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP). Les opinions émises dans le présent numéro n'engagent que les auteurs et pas le comité de rédaction de la *Revue d'histoire de Charlevoix* ni la Société d'histoire de Charlevoix.

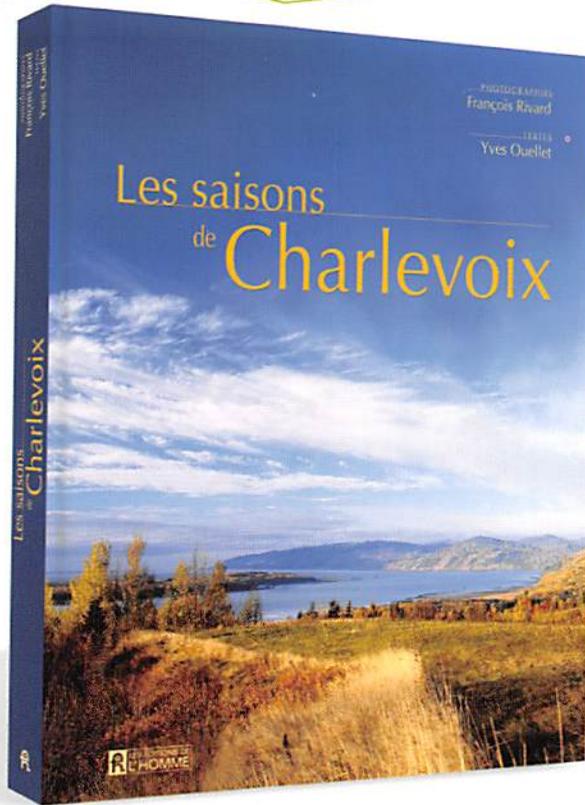
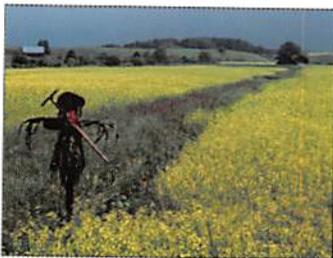
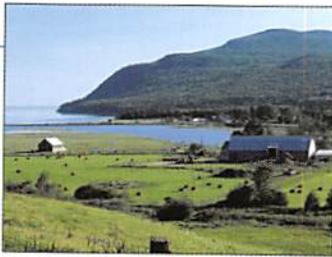
IMPRESSION: Lico Imprimeur, 42, route 362, Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 1P9 (418) 435-2869

©Tous droits réservés, Société d'histoire de Charlevoix, 2006.

Dépôt légal, 3^e trimestre 2006. ISSN 0829-2183.

Port de retour garanti. Envoi de publication. Enregistrement no. 0728039.

Magnifique Charlevoix !



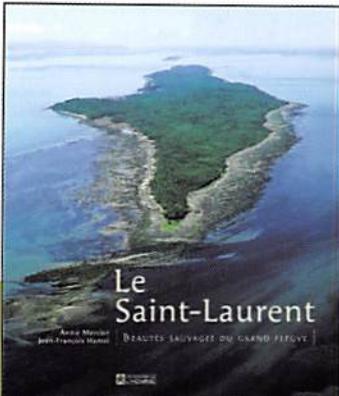
Le photographe **François Rivard** a choisi de présenter Charlevoix dans l'alternance des saisons. Un choix qui s'est imposé de lui-même tant le spectacle qu'offre la région varie d'une saison à l'autre. Quatre saisons, autant de pays. Autant de modes de vie, d'environnements et de manifestations naturelles. Les textes d'**Yves Ouellet** ponctuent ces instants qui conjuguent le merveilleux, l'inattendu, l'étonnant et le spectaculaire.



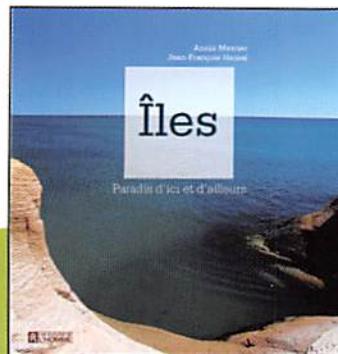
PHOTO © GINETTE GUERETTE

Trifluvien d'origine, François Rivard est charlevoisien d'adoption. Il est photographe depuis 35 ans.

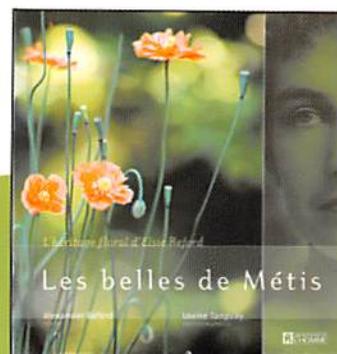
CHEZ LE MÊME ÉDITEUR



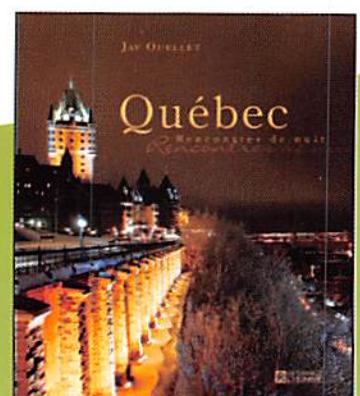
LE SAINT-LAURENT
Un fleuve grandiose
tout en photos.*



ÎLES
Les plus beaux havres insulaires
du monde.



LES BELLES DE MÉTIS
L'héritage et les plantes favorites
d'Elsie Reford.*



QUÉBEC • RENCONTRES DE NUIT
Redécouvrez la beauté
de la vieille capitale.*

LES ÉDITIONS DE
L'HOMME

QUEBECOR MEDIA

www.edhomme.com

*Disponible en anglais

Il y a **20 ans**,

LA RADIO DE CHARLEVOIX

*entrait en ondes pour informer
et divertir la population.*

*Quelle formidable aventure que celle
de **CIHO FM 96,3** !*

*Au fil des ans, les voix des femmes
et des hommes derrière le micro ont porté
fièrement le message d'un Charlevoix
vivant, d'un Charlevoix accueillant.
Le cahier spécial que vous retrouverez
à l'intérieur de ce numéro de la
Revue d'histoire de Charlevoix retrace
fidèlement les événements marquants de
notre station radiophonique locale.
Chapeau à ses pionniers qui ont porté ce
projet unique, qui ont fait de notre radio
communautaire, nichée au cœur
des montagnes de Saint-Hilarion,
l'une des meilleures au Québec.*

*Je remercie toutes celles et ceux qui,
depuis 20 ans, ont mis leurs énergies
et leurs compétences au service de CIHO.
Bravo aux animatrices, animateurs
et journalistes pour votre grand
professionnalisme. Aussi, je veux saluer
les employés qui travaillent dans l'ombre
et sans qui rien ne serait possible.
Et finalement merci aux nombreux
bénévoles qui ont cru et qui croient
encore que Charlevoix doit avoir
une voix, celle de **CIHO FM**,
LA RADIO DE CHARLEVOIX.*



ROSAIRE BERTRAND

Député de Charlevoix

Vice-président de la Commission des finances publiques